



PARLEMENT

■ Le RCD suspend ses activités

Lire en page 5



CRÉATION DE NOUVELLES EXPLOITATIONS

■ Des crédits sans intérêts pour les agriculteurs

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1214 Jeudi 10 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE (8<sup>ES</sup> DE FINALE)

Trois chaudes empoignades

Lire en page 12



68 jours après le détournement du MV Blida

Familles des otages :

# LE CRI DE DETRESSE

Lire en page 3



Accusation de soutien de l'Algérie à Kadhafi

La résistance libyenne rectifie le tir

Lire en page 5

Publicité

L'INFO QUI VOUS RESSEMBLE À 50 DA/MOIS

APPELEZ LE

OU

404

ENVOYEZ UN SMS AU



L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

Midi Libre N° 1214 - 10/03/2011 - 14/11

## Repères

2.800

civils ont été tués dans des violences en Afghanistan en 2010, l'année la plus meurtrière en neuf ans de conflit.

10.000

femmes palestiniennes ont été emprisonnées par les forces d'occupation israéliennes depuis 1968.

2

personnes sont portées disparues suite aux intempéries en Turquie, marquées par une forte chute de neige ces deux derniers jours.

## RECU 5 SUR 5



Les ministres de la République ont été instruits, lors d'un conseil des ministres, d'occuper le terrain pour être plus près des doléances des citoyens : en gros de communiquer ! Il faut dire que la leçon a été bien retenue. Mardi dernier, au Palais des Nations lors de la célébration de la journée de la femme sous le patronnage du président de la République, les ministres présents sollicités par une pléiade de journalistes se sont prêtés au jeu des questions réponses. Des réponses pondérées avec beaucoup de tact, d'humour sans pour autant se départir de leur sourire. Gageons qu'il en soit ainsi tous les autres jours de l'année. Pour sûr, on leur décernera la Palme d'or de la communication.

## La France fait marche-arrière



La mesure-phare de loi sur l'immigration prévoyant l'extension de la déchéance de nationalité aux auteurs de crimes contre des dépositaires de l'autorité publique en France a été supprimée après que l'UMP et l'exécutif y ont renoncé mardi, une décision saluée par des députés et contestée par d'autres issus de la majorité.

La mesure, extrêmement décriée, avait été adoptée par l'Assemblée nationale française puis refusée par le Sénat, avant de revenir sur le devant de la scène.

Elle visait à déchoir de leur nationalité les personnes devenues françaises depuis moins de 10 ans qui se sont rendues coupables de crime à l'encontre de personnes dépositaires de l'autorité de l'Etat.

Selon la député PS, Sandrine Mazetier, ce renoncement à étendre la déchéance de nationalité était "l'aboutissement de tractations pour maintenir la réforme sur le contentieux de l'éloignement des sans-papiers

## La frontière restera fermée

La réouverture de la frontière algéro-marocaine "n'est pas à l'ordre du jour" et l'Algérie "n'a mandaté personne" pour discuter de cette question, a affirmé mardi à Alger le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

«L'ouverture de la frontière n'est pas à l'ordre du jour et nous n'avons mandaté personne pour discuter de cela», a déclaré à la presse M.

Medelci qui répondait à une question sur ce sujet, en marge d'une cérémonie en l'honneur de la femme algérienne, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté que l'Algérie œuvre à développer les relations bilatérales avec le Maroc, expliquant que le dossier du Sahara Occidental est pris en charge au niveau des Nations unies.

«L'Algérie adopte la même position que celle des Nations unies par rapport à la question du Sahara Occidental. Cela veut dire que nous avons notre vision et le Maroc a la sienne», a-t-il ajouté.

Sur le plan des relations de coopération, M. Medelci a indiqué que l'Algérie et le Maroc ont convenu d'échanger des visites ministérielles.

«Le processus est engagé et nous allons nous mettre autour d'une table pour voir comment nous pouvons coopérer», a-t-il dit.



## Bientôt une campagne de ramassage de livres

Une campagne nationale de ramassage de livres sera lancée par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), à l'occasion de la journée nationale du Savoir, le 16 avril.

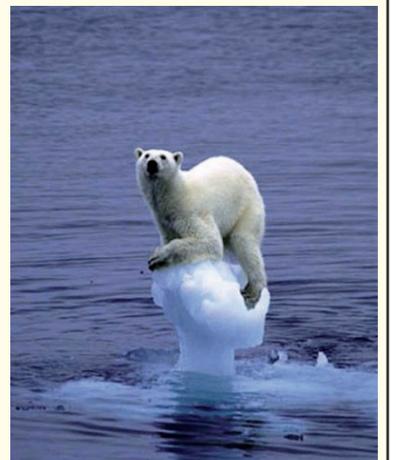
Les citoyens seront invités à offrir "un livre chacun" et à le déposer dans un bureau de poste, précisent les initiateurs.

Les éditeurs, les ministères, la Bibliothèque

nationale et les ambassades sont également sollicités, a-t-on souligné de même source.

Selon la Forem, les livres ramassés vont servir à "créer et à enrichir des bibliothèques dans le sud du pays". Par ailleurs, il est prévu que l'ensemble des wilayas du pays seraient dotées, à la fin du premier trimestre de cette année, de bibliothèques itinérantes pour promouvoir et encourager la lecture publique.

## La fonte des glaces en cours



La fonte des glaces des deux pôles arctiques et antarctiques s'opère de façon accélérée, provoquant ainsi l'augmentation du niveau des océans qui pourrait se produire beaucoup plus tôt que prévu, a indiqué une étude publiée mardi.

Les glaces du Groenland et de l'Antarctique sont en train de perdre constamment de leur masse et les pertes subies aux deux pôles dépassent celles des glaciers et des calottes de glace des montagnes, devenant ainsi le principal contributeur à la montée des océans, affirme cette étude financée par la Nasa et réalisée à partir d'observations satellitaires.

Selon cette recherche menée à base d'observations de près de vingt ans, en 2006, le Groenland et l'Antarctique ont perdu ensemble 475 milliards de tonnes de glace en moyenne. Ces chiffres font que l'augmentation du niveau des océans pourrait se produire beaucoup plus tôt que ne le projettent les modèles actuels réalisés par les scientifiques.

## Dixit



## Alain Michel, entraîneur du MCA

La vie d'un entraîneur est ainsi faite. Je me suis réuni avec les responsables du club, et on s'est mis d'accord pour une séparation à l'amiable. Je quitte le Mouloudia avec un pincement au cœur et je ne suis pas près d'oublier les bons souvenirs que j'ai vécus avec cette équipe (...). J'admets qu'on a mal entamé la saison, ce qui nous a été préjudiciable par la suite. L'équipe était incapable d'enchaîner les bons résultats, chose que je n'arrive pas à expliquer. J'aurais aimé contribuer au retour au premier plan du club, mais les résultats n'ont pas suivi.

68 JOURS APRÈS LE DÉTOURNEMENT DU MV BLIDA

# Cri de détresse des familles des otages

*Les familles des dix-sept otages algériens détenus par les pirates somaliens dans le MV Blida sont toujours dans la confusion et ne savent pas, après 68 jours de la prise d'assaut du navire maintenant, comment faire pour récupérer leurs enfants. Il disent n'avoir aucun contact avec la cellule de crise installée au ministère des Affaires étrangères justement pour «tenir informer» ces familles en détresse.*

PAR CHAFIKA KAHLAL

« Pour le moment nous n'avons jamais eu des informations claires de la part de cette cellule de crise et on ne nous a jamais contactés et quand on appelle on nous dit toujours : nous vous tiendront au courant mais sans suite », nous a dit M. Achour, représentant des familles des otages et frère de l'un d'eux, contacté hier par le *Midi Libre*. Il faut noter que ces familles sont malheureusement livrées à elles-mêmes. Selon M. Nasser Mansouri, directeur général de l'IBC (International Bulk Carriers), une filiale de CNAN Group et propriétaire du navire piraté, les familles des marins otages sont prises en charge par son établissement sur le plan social ainsi que psychologique. Par ailleurs, les familles auront aujourd'hui une autre réunion avec le directeur de l'IBC pour examiner la situation et négocier aussi la possi-



Le vraquier MV Blida.

bilité de s'adresser aux plus hautes autorités de l'Etat algérien et toucher même le premier magistrat du pays, M. Abdelaziz Bouteflika pour qu'il intervienne personnellement afin de sauver ces marins, puisque c'est «le seul qui puisse faire en sorte que ces enfants de l'Algérie, ces pères de famille, ne subissent plus le calvaire qui est le leur», nous dira M. Achour représentant ainsi toutes les familles des otages. «Je reçois chaque jour les appels des familles, notamment des mamans et femmes d'otages qui sont à plus de deux mois de l'enlèvement de leurs époux, frères et fils affolés et désespérés», affirme-t-il. «Ces femmes algériennes n'ont pas eu le goût de la fête comme toutes les autres à l'occasion de leur journée mondiale de la femme parce qu'une partie d'elle-mêmes court le danger de la mort à tout moment», ajoute-t-il. Les familles des otages affirment que ces derniers survivent dans des conditions pré-

caires et subissent beaucoup de pression de la part des pirates somaliens. «Ces marins ne sont pas tous jeunes et ils souffrent aujourd'hui après plus de deux mois de détention par les pirates, de fatigue et de désespoir surtout en apprenant que nos responsables n'ont pas bouger le petit doigt pour mettre fin à ce cauchemar que vivent les marins et leurs familles depuis 68 jours», nous diront les familles. «L'Etat a abandonné ses enfants qui subissent la misère et encore nous, nous vivons l'enfer dans cette absence de communication et d'information», ajoutent-elles. Il faut signaler que les familles vont adresser une lettre ouverte au président de la République demandant son intervention urgente, elles qui ne savent plus où sont

arrivés les négociations puisque Lidarrow, l'affréteur du vraquier censé entretenir des négociations avec les pirates somaliens, ne donne aucune information. Il est utile de rappeler que Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, avait assuré encore mardi que le dossier n'est pas du ressort du gouvernement. D'autre part, Il a exprimé son souhait de voir les contacts entre l'entreprise Lidarrow, qui a affrété le navire MV Blida battant pavillon algérien, et les ravisseurs de ce bateau aboutir dans «les plus brefs délais». «Nous espérons que le contact entre l'entreprise, dont le siège se trouve à Amman, et les ravisseurs ayant piraté le MV Blida, avec à son bord 17 Algériens, aboutissent aussi rapidement que possible à un accord pour permettre à nos frères de retourner à leurs familles», a-t-il déclaré. «Ce qui est rassurant pour nous est le fait d'avoir des informations assez régulières», a indiqué M. Medelci, qui a rappelé que les négociations dans des affaires similaires ont pris des semaines, voire des mois. «Il n'y a pas d'exception, tous (les marins) ont été libérés au bout de quelques semaines ou de quelques mois et l'Algérie est attachée à cet espoir», a-t-il affirmé. Le vraquier battant pavillon algérien "MV BLIDA" a été l'objet, le 2 janvier dernier, d'un acte de piraterie en haute mer, alors qu'il se dirigeait vers le port de Mombasa (Kenya). Il avait à son bord un équipage de 27 membres, dont 17 de nationalité algérienne. Le capitaine du navire ainsi que 5 membres d'équipage sont de nationalité ukrainienne. Les 4 autres sont de nationalité philippine (2), jordanienne (1) et indonésienne (1).

C.K.

GRÈVE AU PORT DE MARSEILLE

## El Djazaïr II dérouté vers le port de Toulon



Le navire El Djazaïr II de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), assurant une liaison Alger-Marseille, a été dérouté de son itinéraire vers le port de Toulon en raison d'une grève qui paralyse le port de la ville phocéenne, a-t-on appris hier auprès de l'ENTMV. Parti vers Marseille avec à son bord 675 passagers et 300 véhicules, ce navire s'est vu obligé de changer d'itinéraire vers Toulon, en raison d'une grève dure qui paralyse le port de Marseille depuis cinq semaines, indique à l'APS une

source proche de l'ENTMV.

En outre, l'ENTMV a transporté à sa charge les passagers du port de Marseille vers celui de Toulon pour embarquer aujourd'hui sur le même navire à destination d'Oran, précise-t-on de même source. La grève du personnel de la SNCM a débuté le 31 janvier dernier par le blocage à quai de cinq bateaux, dont quatre à Marseille. Une nouvelle organisation des dessertes entre certains ports français est à l'origine de ce conflit.

APS

Sous la Plume

## SOS MV Blida

PAR SORAYA HAKIM

Cela fait soixante-huit jours que le MV Blida, ce bateau piraté à 278 km des côtes somaliennes est tombé aux mains de pirates, soixante-huit jours que les familles sont sans nouvelles des dix-sept Algériens pris en otage, bref, soixante-huit jours de tourmente et de détresse pour leurs proches qui n'ont pas cessé, ne serait-ce qu'un instant, de s'adresser à tous les saints dans l'espoir de recevoir des nouvelles reconfortantes.

La seule phrase laconique dans la bouche de l'armateur par le biais de l'affréteur qui a en charge le dossier est que «les membres de l'équipage vont bien». Une mère, une épouse peuvent-elles se suffire de ces quatre mots vides de sens ?

En marge de la célébration de la Journée de la femme, le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci s'est voulu rassurant en souhaitant que les contacts entre l'entreprise et les ravisseurs aboutissent le plus rapidement possible. Mais ces mères, ces sœurs, ces épouses comment ont-elles pu avoir le cœur à célé-

brer cette journée dans l'allégresse comme leur pairs, elles qui se rongent les sangs depuis le 2 janvier de cette année et qui sont dans un dénuement depuis cette date parce qu'un fils ou un père n'est plus là pour faire bouillir la marmite. Seule la société IBC propriétaire du navire fait dans la générosité en se proposant de prendre en charge les familles dans le besoin. Pour ce qui est de la cellule de crise que le ministère des Affaires étrangères

« Seule la libération des otages pourrait mettre un terme aux souffrances qu'endurent leurs familles. »



aurait installée au lendemain du piratage, celle-ci ne fait pas dans la communication. Black out, embargo de l'information, voilà à quoi se résume cette cellule qui, semble-t-il n'a pas inscrit l'affaire du vraquier MV Blida dans ses priorités.

Et la solidarité dans tout cela ? Un ministère qui a pointé aux abonnés absents pour ces familles face à l'adversité. Reste que pour l'Algérie le paiement de rançon n'est pas envisageable, car l'État y a opposé la plus grande fermeté sauf que dans ce cas précis peut-on assimiler les pirates aux terroristes ? C'est là toute la question.

S. H.

L'OUVERTURE DES TRAVAUX À L'APN REPORTÉE À DIMANCHE

# Le Code communal de la controverse

Initialement prévue pour hier, l'ouverture des travaux de la session de printemps à l'Assemblée populaire nationale est finalement renvoyée à dimanche prochain. Si le motif de ce report paraît anodin, il n'en demeure pas moins que le nouveau Code communal à l'ordre du jour des travaux au Parlement constitue la pomme de discorde.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Plusieurs partis politiques contestent en effet certaines dispositions de ce nouveau Code. Y compris parmi l'Alliance présidentielle. Du côté de l'hémicycle, on invoque plutôt des raisons de calendrier, afin de permettre aux députés de bien préparer les débats. Ces derniers promettent d'être houleux au vu des réserves profondes exprimées par nombre de députés.

Même si ledit Code communal consacre la gestion participative des affaires des assemblées locales de même qu'il réorganise la fiscalité locale, certains partis politiques y décèlent plusieurs restrictions pour les prérogatives de l'élu. Ils avancent dans ce sens l'article 63 qui stipule que «ne sont exé-



cutoires qu'après avoir été approuvées par le wali, les délibérations portant sur les budgets et comptes et sur la création de services et d'établissements publics communaux». Hormis le Code communal, les députés de la Chambre basse se pencheront sur le vote des

ordonnances décrétées par le président de la République entre les deux sessions conformément aux dispositions de la Constitution qui stipule que le chef de l'État a la prérogative de légiférer en cette période.

Il s'agit notamment de l'ordonnance

numéro 11-01 du 23 février 2011 portant levée de l'état d'urgence et celle relative à la participation de l'Armée nationale populaire à des missions de sauvegarde de l'ordre public hors des situations d'exception, en plus de l'ordonnance portant code de procédure pénale.

Ces ordonnances qui émanent du président de la République suivent un processus inversé de celui prévu pour les projets de loi légiférés par le gouvernement ou les propositions de loi proposées par les députés. Autrement dit, les ordonnances paraissent, aussitôt décrétées, au Journal officiel pour atterrir ensuite à l'hémicycle pour débat et vote, alors que les autres lois passent d'abord par l'APN pour adoption et enfin paraître au Journal officiel synonyme de leur mise en vigueur.

Les deux ordonnances relatives à la levée de l'état d'urgence et le rôle de l'ANP dans la lutte antiterroriste, seront adoptées sans surprise par les parlementaires, d'autant qu'elles consacrent le retour à une vie politique normale après près de 20 ans d'exception. D'ailleurs, la commission juridique, administrative et des libertés a auditionné le ministre de la Justice et garde des Sceaux en ultime séance, dimanche dernier, concernant les projets de loi portant approbation de ces trois ordonnances. Par ailleurs, les plénières se poursuivront jusqu'au jeudi 17 mars prochain.

M. C.

CRÉATION DE NOUVELLES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE

## Des crédits sans intérêts pour les agriculteurs

PAR AHMED BOUARABA

Un crédit sans intérêts, pendant les cinq premières années de sa validité, sera octroyé avant la fin du mois en cours au profit des jeunes investisseurs qui veulent créer de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage sur des terres relevant du domaine privé de l'État et sur celles appartenant aux propriétaires privés, a déclaré, hier à Alger, Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

Présidant une journée d'information et de vulgarisation sur les mesures arrêtées en Conseil des ministres et des dispositions de la circulaire interministérielle relatives au dispositif de création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage ainsi que celles concernant l'insertion des jeunes dans le domaine d'activités agricoles et rurales, M. Benaïssa a déclaré que son département par le biais de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) lancera avant la fin

de ce mois «un crédit sans intérêt au profit des jeunes et autres désireux de créer de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage» ajoutant «nous sommes en train de finaliser les normes d'application de ce crédit avec la BADR». Indiquant que les bénéficiaires dudit crédit qui ne rembourse pas à l'échéance qui est «en étude» et qui devrait être «de 2 ou 3 ans», devront se soumettre à des taux bonifiés. M. Benaïssa a fait entendre qu'ils ne seront qu'après la cinquième année. «Le taux d'intérêt est bonifié à 1% pour les crédits qui dépassent cinq ans et est à 3% après la septième année», a-t-il précisé. Il a, en outre, fait savoir que ledit crédit n'a pas encore de dénomination mais que cela sera probablement «le crédit du défi». M. Benaïssa a, sur ce dernier point, mis en exergue que «relever le défi de la sécurité alimentaire renforcera notre souveraineté et notre prise de décisions par la création de richesse».

Par ailleurs, le ministre a, tout en notant

que la politique du renouveau agricole et rural a commencé graduellement depuis 2005, rappelé que plusieurs décisions ont été prises par l'État au profit des exploitants agricoles à l'image du crédit «Rfig», lequel est un autre crédit à taux d'intérêt 0% pour les agriculteurs et éleveurs exerçant déjà, ainsi que celles concernant l'attribution de la concession de terres en vue de la création d'exploitations agricoles. «On a essayé durant ces deux dernières années de lever tous les obstacles» a-t-il soutenu. Notons que ce crédit, d'un million de dinars par hectare, compte parmi les nouvelles mesures prises par l'État pour augmenter la base productive agricole et créer, par ricochet, davantage d'emplois.

A. B.

### NACIRIA, (BOUMERDÈS) Heurts entre chômeurs et forces antiémeutes

Des heurts ont éclaté entre de jeunes chômeurs et les forces de l'ordre, dans la matinée d'hier, sur la RN12 à hauteur de la commune de Naciria, à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Vers 10h30, plusieurs jeunes chômeurs ont fermé, à l'aide de pneus brûlés et troncs d'arbres, la RN 12 à la circulation pour réclamer des postes d'emploi. Selon des protestataires, plus de 1.000 lettres d'orientation leur ont été attribuées par l'Anem au moment où les capacités de recrutement au niveau de la municipalité ne dépassent pas la centaine de jeunes à recaser.

L'intervention des forces de l'ordre pour disperser la foule et rétablir le trafic routier n'a pas été du goût des jeunes qui ne sont pas restés bras croisés. Ils ont lancé divers projectiles et pierres sur les forces antiémeutes qui ont répliqué par des bombes lacrymogènes. Cet échange n'a heureusement duré qu'une quarantaine de minutes avant que la route ne soit libérée.

Mais il n'empêche que la circulation routière a été perturbée durant plusieurs heures et des files interminables de véhicules se sont formées dans les deux sens. Plusieurs automobilistes ont été contraints de rebrousser chemin où de contourner la ville de Bordj Ménéaël, pour rejoindre leurs destinations.

T. O.

RENDICATIONS DES TRAVAILLEURS DE SONATRACH DANS LE SUD

## Le P-dg annonce une série de mesures

PAR SORAYA HAKIM

Le P-dg de Sonatrach, Nouredine Charouati a annoncé une batterie de mesures en réponse aux revendications des travailleurs du groupe qui activent dans le sud du pays cela au terme d'un accord négocié avec les syndicats du secteur. Selon l'accord auquel sont parvenus le staff de la Direction générale conduit par le P-dg de Sonatrach, les SG de la FNTPGC (Fédération des pétroliers) et du Syndicat national de Sonatrach et les représentants des travailleurs des champs de Hassi R'mel, Hamra, Rhourde Nous et Gassi Touil ainsi que les élus syndicaux des localités concernées, il a été convenu de l'extension du bénéfice de l'Indemnité de zone et conditions de vie (IZCV) pour le personnel soumis à relève, ayant exercé 32 ans de travail effectif et sans condition d'âge.

Il a été aussi décidé que l'Allocation de fin de carrière (AFC) et l'indexation des heures supplémentaires (HS) soient calculées sur le salaire de base actuel. La compagnie

annonce en outre l'indexation des formules de calcul des montants des indemnités de travail posté (ITP), de nuisance (IN) et de l'IZCV au salaire de base actuel. Les travailleurs du Sud sont satisfaits. Ils espèrent que leurs revendications seront exprimées. Ils ont demandé pour cela que tous les engagements pris par la direction soient consignés dans un rapport interne. A ce propos, le P-dg de Sonatrach a réuni les directeurs centraux du groupe pour le suivi de la plateforme de revendications. En ce qui concerne l'augmentation du taux et du montant des primes et indemnités, elle sera négociée et fera l'objet d'un accord salarial avec le partenaire social dans un délai de trois semaines.

Sonatrach informe par ailleurs que les autres préoccupations soulevées par les collectifs «feront l'objet d'un examen approfondi dans une étape suivante».

Pour rappel les travailleurs du Sud avaient observé une grève de la faim ainsi que des actions de protestation pour faire aboutir leurs revendications.

S. H.

### PROMOTION DE LA DESTINATION ALGÉRIE

#### Les Tic au service du tourisme

Une convention cadre ayant pour objet la formation à l'usage des Tic au profit des différents acteurs du secteur du tourisme a été signée hier par le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), Moussa Benhamadi et son homologue du Tourisme et de l'Artisanat (MTA), Smaïl Mimoune. L'accord a pour objectif la promotion des produits touristiques à travers la généralisation de l'utilisation des TIC dans les domaines liés au tourisme. Il vise aussi à assurer le soutien aux opérateurs dans le développement des applications «e-tourisme» pour la promotion de la destination Algérie. Les deux parties ont convenu d'une «démarche pragmatique» visant à soutenir les opérateurs pour la promotion et la commercialisation en ligne de leurs produits. Le programme arrêté, à cet effet, portera sur la mise en place de portails assurant une «meilleure visibilité» des offres de la destination Algérie et le soutien des actions de modernisation et de mise en place des réseaux et systèmes d'information. M. Mimoune a, dans son allocution, relevé que l'utilisation des Tic dans le tourisme est large et variée. De son côté, M. Benhamadi a précisé que la convention sera appliquée grâce au fonds d'aide pour les Tic. Le MPTIC a également rappelé que «la convention d'aujourd'hui fait partie du programme e-Algérie». Citant les sites Internet par lesquels les touristes pourront effectuer leurs transactions monétaires et qui doivent être impérativement certifiés, M. Benhamadi a fait savoir qu'«un travail se fait pour la certification des sites». Enfin, la convention prévoit l'organisation de rencontres autour de thèmes de vulgarisation des usages des Tic et leur impact dans les différentes activités du tourisme.

Ahmed Bouaraba

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, AGRÉMENT DE NOUVEAUX PARTIS, APPELS AU CHANGEMENT...

# LES CONVICTIONS DE BELKHADDEM

*La révision de la Constitution, l'élection d'une assemblée constituante, les revendications de changement, l'Alliance présidentielle et les dernières mesures prises par le Conseil des ministres en faveur des jeunes ont été les principales questions sur lesquelles Abdelaziz Belkhadem a exprimé la position de son parti, le FLN.*

PAR KAMAL HAMED

Dans une interview accordée à l'APS, le secrétaire général du vieux parti a, tantôt implicitement tantôt explicitement, dit son opposition aux revendications de changements avancées par de nombreuses forces politiques et des associations de la société civile. «*La scène politique en Algérie est pluraliste et il est tout à fait naturel de voir des initiatives politiques de ce genre provenir de partis de l'opposition, d'associations de la société civile et de personnalités politiques, reflétant ainsi la bonne santé de la pratique politique en Algérie*» a-t-il indiqué en réponse à une question relative aux initiatives provenant de partis de l'opposition, d'associations de la société civile et de personnalités politiques en faveur d'un changement. Et d'ajouter que «*nous ne trouvons pas ces initiatives étranges, comme nous ne les répugnons pas (...) il est normal, dans une scène politique pluraliste, de trouver des partis qui proposent un changement et qui expriment leurs idées*». Ces derniers temps, une grande partie de la classe politique qui se recrute essentiellement au sein des partis de l'opposition, rejointe par quelques personnalités politiques, dont Abdelhamid Mehri et Mouloud Hamrouche, a émis nombre de pro-

positions toutes appelant au changement. Des appels que, de toute évidence, n'agrée pas l'ex-parti unique. Abdelaziz Belkhadem, qui ne rate pourtant aucune occasion pour dire que son parti est pour la conservation des libertés démocratiques, a aussi implicitement cautionné la mesure non écrite interdisant l'octroi d'un agrément pour les nouveaux partis politiques. Dahou Ould Kablia, le ministre de l'Intérieur a affirmé avant-hier que «*la porte n'est pas fermée, mais il y a un agenda et chaque chose en son temps*». Belkhadem a, en indiquant que cette mesure de refus d'octroi d'agréments à de nouveaux partis politiques est «*momentanée*», voulu juste la justifier au lieu de s'exprimer sur son bien-fondé et ses soubassements tant juridiques que politiques. Poursuivant, le chef de file du FLN a dit son opposition à l'élection d'une assemblée constituante, une revendication notamment avancée par le FFS depuis l'aube de sa création au début des années soixante et le Parti des travailleurs. Abdelaziz Belkhadem dira ainsi que son parti ne peut pas soutenir une proposition politique qui fait abstraction de tout ce qui a été réalisé depuis l'indépendance, en considé-



rant que cela équivalait à «*un départ à zéro*». Par contre, Abdelaziz Belkhadem s'est montré très favorable à une révision profonde de la Constitution, une demande qu'il n'a cessé de défendre tout au long ces dernières années. Belkhadem, qui a rappelé la volonté du chef de l'État de réviser en profondeur la Constitution, considère que cette dernière, élaborée en 1996, ne répond plus aux exi-

gences de l'étape actuelle. Abdelaziz Bouteflika a proposé, pour rappel, une révision partielle de la loi fondamentale. Une proposition entérinée par le Parlement le 12 novembre 2008. Toutefois, le secrétaire général du FLN ne souffle mot sur la nature de cette révision alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour appeler à l'instauration d'un régime parlementaire.

Il a par ailleurs défendu l'Alliance présidentielle en soutenant que les trois partis la composant «*ne monopolisent pas*» la scène nationale ajoutant que «*l'Alliance n'est pas un nouveau parti dans lequel les trois formations qui la composent se seraient diluées*».

À propos des appels au changement et à l'organisation de marches et manifestations, Belkhadem, et après avoir mis en avant l'importance des dernières mesures du Conseil des ministres relatives à l'emploi des jeunes, souligne que «*l'Algérie, et grâce à la maturité de son peuple, refuse de suivre tout courant dévastateur se cachant derrière la nécessité d'un changement démocratique pour mieux déstabiliser le pays*».

K. H.

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Le RCD suspend ses activités au Parlement

Les députés du RCD risquent fort de ne plus remettre les pieds au sein de l'hémicycle. Le parti de Saïd Sadi vient en effet de décider de suspendre officiellement ses activités à la chambre basse du Parlement. Selon un communiqué rendu public hier, le groupe parlementaire du RCD estime que cette décision restera en vigueur «*jusqu'à ce que les conditions d'une transmission fidèle des interventions des députés soient garanties*». Cette position du RCD est, en vérité, une suite logique à celle déjà exprimée par les députés de ce parti qui ont déjà boycotté la séance de clôture de la session d'automne, le 2 février passé, ainsi que la séance d'ouverture de la session de printemps la semaine dernière. «*Depuis le mois de janvier 2011, le pays a connu des émeutes ayant engendré des morts et de nombreux blessés. Des personnes désespérées se sont immolées, des manifestations pacifiques sont régulièrement réprimées et interdites (...). Les parlementaires sont agressés par les services de sécurité et le 5 mars 2011, l'irréparable a failli se produire quand le président du RCD, également député, s'est vu asséner un coup de couteau devant des dizaines de policiers imperturbables (...). Le Parlement n'a ni vu ni entendu ces drames*», relève ce communiqué qui explique ainsi les raisons de cette décision.

## OFFENSIVES MILITAIRES ET DIPLOMATIQUES POUR DÉFENDRE SON RÉGIME KADHAFI JOUE SES DERNIÈRES CARTES

PAR SADEK BELHOCINE

En cette quatrième semaine de l'insurrection populaire, Mouammar Kadhafi a accentué hier la pression sur la rébellion, bombardant par air et terre des positions dans l'est de la Libye et combattant les insurgés à l'Ouest qui défendent farouchement leurs positions. Le langage des armes prend le pas et il semble à l'état actuel des choses que la solution militaire est la plus privilégiée en l'absence de l'amorce d'un dialogue, une option refusée par les insurgés et par le guide de la Jamahiria. La communauté internationale continue, elle, de réfléchir à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne en Libye. Ce projet sera examiné lors d'une réunion des ministres de la Défense des États membres de l'Otan. Son secrétaire général Anders Fogh Rasmussen, a déclaré que l'Alliance atlantique ne cherchait pas à intervenir militairement en Libye, se contentant de se tenir prête à toute éventualité. «*L'Otan ne cherche pas à intervenir en Libye mais nous avons demandé à nos militaires de se préparer prudemment à toute éventualité*», a-t-il dit à la chaîne de télévision Sky News. L'option est aussi sur les tablettes de la Ligue des États arabes. Selon le ministre des affaires étrangères saoudien, Saoud al-Fayçal, «*il revient à la Ligue arabe de décider d'une position arabe commune au sujet d'une zone d'exclusion aérienne en Libye*». Outre la France et la Grande-

Bretagne, qui se sont prononcées pour la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne, l'Italie soutiendra toute sanction à l'encontre à la Libye prise par l'ONU, l'Union européenne ou l'Otan, selon le bureau du président italien. L'Italie est le pays le plus près des côtes libyennes et les bases militaires italiennes joueraient sans doute un rôle dans la mise en œuvre d'une stratégie militaire anti-Kadhafi. L'idée émise par les pays occidentaux, à leur tête les États-Unis a fait sortir de ses gonds le colonel Kadhafi qui menace, dans une déclaration à la télévision turque que les Libyens prendront les armes si une zone d'exclusion aérienne était mise en œuvre sous l'égide de l'Onu. Selon lui, ce projet est un «*complot colonialiste*» visant à envahir la Libye. Elle ne fait pas aussi l'unanimité au sein de l'opposition qui conduit la révolution. A Benghazi, fief du soulèvement populaire, même si l'idée fait son chemin, elle n'est pas la bienvenue parmi les rebelles, opposés à toute intervention étrangère sur le sol libyen. Les choses semblent s'accélérer d'autre part en prévision de l'après-Kadhafi. Les États-Unis et l'Union européenne ont rencontré des représentants du Conseil national de transition mis en place par la rébellion à Benghazi. Du côté du numéro 1 libyen, un émissaire de Kadhafi a atterri, hier, au Caire. Le général Ali Al-Saïd Al-Zawi le responsable de la logistique et aussi vice-ministre de la Défense, est chargé de transmettre un

message de Kadhafi aux responsables égyptiens et probablement aux dirigeants de la Ligue arabe..

### Les combats redoublent d'intensité

Les forces du colonel Kadhafi ont accentué, hier, leurs attaques contre les positions aux mains des rebelles. Les pilonnages à l'artillerie lourde et raids aériens ont visés les deux importantes villes près de la capitale Tripoli, elle, toujours aux mains des forces loyalistes. À Zaouïa, les combats ont fait des morts mardi parmi les manifestants. Le centre-ville serait toujours aux mains des rebelles, mais les forces loyalistes se rapprocheraient de la place principale. La plus grande raffinerie du pays a été fermée. Des obus sont tirés sur la route entre Ras Lanouf et Ben Jaouad. Une énorme explosion a été entendue, hier après-midi près d'une raffinerie située aux abords de la ville de Ras Lanouf. Une autre source évoque de violentes offensives menées par les insurgés à quelques kilomètres à l'ouest de Ras Lanouf. Les rebelles ont reçu de l'artillerie lourde, des orgues de Staline et des missiles avec lesquels ils pilonnent les positions de l'armée libyenne, a-t-elle précisé. Des armes qui font craindre l'aggravation de la situation, prélude à un embrasement général incontrôlable et qui risque de déborder sur les pays limitrophes à la Libye.

S. B.

## ACCUSATION DE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE À KADHAFI La résistance libyenne rectifie le tir

Le porte-parole du Conseil national de transition libyen, Abdelhafidh Al-Ghouga a démenti avoir accusé le gouvernement algérien de complicité avec le Guide libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, contre la révolution. Il a indiqué que l'accusation de complicité avec portée à l'Algérie «*ne visait pas le gouvernement algérien*». Et de préciser avoir parlé «*d'informations selon lesquelles des pilotes algériens et syriens travaillant en Libye dans le cadre d'un accord entre l'armée libyenne et les armées de ces deux pays, et portant sur l'entraînement des pilotes de l'armée libyenne, auraient été contraints de combattre aux côtés du colonel Gueddafi*». «*Nous avons reçu des informations selon lesquelles ces pilotes entraînaient auparavant des soldats libyens et nous pensons que certains d'entre eux ont été contraints de piloter les avions car leurs familles étaient détenues dans des endroits inconnus*», a-t-il ajouté. «*Parler de pilotes algériens et syriens travaillant comme mercenaires au sein des unités de Gueddafi ne signifie nullement que nous accusons les États et gouvernements algériens et syriens d'aider Kadhafi*», a-t-il encore ajouté. L'Algérie avait démenti en février dernier «*de la manière la plus catégorique, les allégations mensongères colportées*» par certains sites électroniques et certaines chaînes de télévision satellitaires sur une prétendue utilisation d'avions militaires algériens pour transporter des mercenaires en Libye. Par ailleurs, une autre source évoque un lobby marocain à l'origine des allégations colportées par certains opposants libyens dans une tentative d'impliquer l'Algérie dans les événements que vit la Libye. «*La conférence de presse animée vendredi dernier par l'ex-ministre libyen de Migration et des Affaires des migrants, Ali Richi, était orchestrée par un Marocain appelé Mohamed Saïd El Aoufi agissant pour le compte des services secrets marocains sous la couverture d'un correspondant de la chaîne France 24 à Washington où il était attaché de presse de l'ambassade du Maroc dans les années 90*», précise-t-on.

L. B.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

# Djoudi lie sa relance à l'émergence d'une industrie automobile locale

*La réapparition du crédit à la consommation, et plus particulièrement à l'octroi de ressources financières de la part des banques pour l'achat et l'acquisition de véhicules automobiles reste tributaire de la mise en place d'une industrie automobile nationale.*

PAR AMAR AOUIMER

**E**n effet, le ministre des Finances, Karim Djoudi, a affirmé hier que «le retour au crédit à la consommation pour bénéficier des crédits bancaires pour avoir un véhicule est conditionné par une éventuelle production automobile locale».

Ainsi, on peut penser que l'allusion est ainsi faite aux projets d'implantation du constructeur Renault en Algérie dont les négociations récentes entre le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, et l'envoyé spécial de Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin, ont fait ressortir l'ambition de fabriquer 100.000 véhicules en créant 20.000 emplois.

Voilà concrètement et en filigrane ce qu'appelle, Djoudi, l'émergence d'une industrie automobile nationale.

Car, pour le moment, nous ne connaissons pas d'autres projets de construction automobile en Algérie. Tout en précisant que l'arrêt du processus de l'octroi des crédits à la consommation et à l'achat d'un véhicule était fixé par les dispositions de la loi de finances complémentaire 2009 (grand boom



Ministère des Finances, Karim Djoudi.

du crédit automobile), le ministre estime qu'«il existe des projets d'implantation d'usines de fabrication automobile en Algérie actuellement en cours de négociations avancées entre les autorités algériennes et les responsables et producteurs automobiles européennes. Et ce n'est qu'au moment où les projets en question deviendront réalité que l'instauration du crédit à la consommation sera effective sur la base d'acquisition de véhicules produits sur le marché national domestique».

Rappelons que pas moins de 100.000 véhicules automobiles sont importés chaque année en Algérie tandis qu'il y a trois années, l'entrée annuelle des véhicules sur le marché national représentait plus de 3,5 milliards de dollars.

La saturation du parc national automobile, le nombre incalculable de cas de crédits à la consommation accordés aux citoyens

par les banques alors que le crédit immobilier est jugé prioritaire, ont incité les autorités compétentes à opter pour la suppression temporaire du crédit à l'acquisition de véhicules.

De nombreux consommateurs se sont estimés lésés par cette suppression de crédits à la consommation alors qu'ils s'apprêtaient à postuler à cette formule bancaire de crédit.

Cependant, la réactivation du système de crédit à la consommation automobile qui a connu un essor extraordinaire, aussi bien pour les banques que pour les concessionnaires automobiles, n'est pas rationnelle puisqu'il dépend exclusivement de la concrétisation du projet Renault en Algérie où, pour le moment, il est toujours au stade des négociations, et ce en attendant le Forum des industriels et des investisseurs algériens et français, prévu du 29 au 31 mai prochain à Alger.

A. A.

## MARCHÉ PÉTROLIER INTERNATIONAL

# Une crise pointe à l'horizon en raison des troubles en Libye

**L**a poursuite des violences en Libye pourrait provoquer une crise pétrolière prolongée qui risque d'affecter les approvisionnements mondiaux et obliger les grands consommateurs à recourir aux stocks stratégiques de brut, de quoi porter les cours à plus de 200 dollars le baril, ont estimé mardi des analystes.

Déclenchée en février, l'insurrection en Libye a déjà entraîné l'interruption des deux tiers de la production pétrolière du pays, alors que l'intensification des combats pourrait mettre en péril les équilibres du marché, s'accordent à dire ces analystes.

"Les compagnies pétrolières étrangères, qui ont évacué leurs employés et suspendu leurs opérations, pourraient être réticentes à redémarrer leur production en Libye si l'environnement politique y reste instable", indiquent ainsi les analystes de Barclays Capital.

Or, "les spéculateurs ne misent plus seulement sur une poursuite du chaos en Libye, mais aussi sur des troubles en Arabie saoudite", dont la situation est très surveillée, affirme, de son côté, Olivier Jakob, du cabinet Petromatrix.

Premier exportateur mondial de brut, l'Arabie saoudite a connu vendredi dernier des manifestations de faible ampleur, et pourrait pâtir de la contagion des forts mouvements de contestation des pays voisins, en particulier Bahreïn. Même en cas d'a-

paînement en Libye, "si un autre pays arrête sa production, ou tout simplement si la menace d'une telle interruption venait à surgir, les prix s'envoleront au-delà de 150 dollars", observe David Hufton, du courtier PVM. "Si c'est en Arabie saoudite, ils vaudront même davantage", précise-t-il.

## Le baril atteint 114 dollars à Londres

Le baril s'échangeait, mardi après-midi, à plus de 114 dollars à Londres et à 105,57 dollars à New York.

Alors que le marché est hanté par l'éventualité d'une pénurie, "la demande physique (des pays consommateurs, soucieux de renforcer leurs stocks) augmentera plus que ce que représentent les pertes réelles de production", poursuit M. Hufton.

Le ministre saoudien du Pétrole Ali al Nouaïmi a pour sa part assuré mardi que l'offre de brut était "très adaptée" aux besoins des marchés mondiaux, et indiqué que le royaume avait une capacité de production supplémentaire de 3,5 millions de barils par jour (mbj) si nécessaire.

En dépit d'une hausse de sa production, l'Arabie saoudite pourrait ne pas être à même de remplacer le brut libyen, très léger et à faible teneur en soufre (light sweet). Du pétrole de même qualité se retrouve en Algérie (Sahara blend) et au Nigeria (Bonny light).

"C'est peut-être au Nigeria (premier producteur africain) que réside le principal risque d'une nouvelle rupture d'approvisionnement" après la Libye, avertit ainsi Barclays Capital, notant les risques d'une hausse des attaques des infrastructures énergétiques avant les élections présidentielles d'avril.

Côté consommateurs, "les stocks américains sont surabondants, mais ce n'est pas le cas partout. Les réserves européennes de brut étaient à leur plus bas niveau, fin janvier, soit la première fois depuis six ans pour cette époque de l'année", souligne de son côté le centre d'études CGES. Selon ce cabinet fondé et dirigé par l'ancien ministre saoudien du Pétrole Zaki Yamani. L'important recul des stocks pétroliers mondiaux au deuxième semestre 2010 s'explique par une consommation robuste, soutenue par une très solide demande asiatique, en particulier en Chine. Cette demande pourrait ralentir face à la hausse des prix du brut, mais ne devrait pas diminuer pour autant, prédit Mark Williams, économiste de Capital Economics.

Par ailleurs, la Maison Blanche indiquait, dimanche dernier, réfléchir à un recours aux réserves stratégiques des Etats-Unis, une mesure habituellement prise en dernier ressort. Au total, les réserves des pays de l'AIE correspondent à quelque 90 jours de leurs besoins d'importations.

R. E.

## MICRO-CRÉDIT

# Les textes législatifs d'application connus aujourd'hui

Les deux projets de textes d'application des décisions du dernier Conseil des ministres relatives au micro-crédit, seront présentés jeudi prochain en Conseil interministériel (CIM) pour y être «approuvés», a annoncé le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat.

«Deux projets de textes d'application élaborés conformément aux décisions du dernier Conseil des ministres relatives au micro-crédit seront présentés jeudi en Conseil interministériel sous la présidence du Premier ministre, pour être corrigés et approuvés», a indiqué le ministre à l'APS, en marge de la cérémonie nationale en l'honneur de la femme algérienne.

Le ministre a ajouté que le premier projet de texte concernait le micro-crédit dans le cadre de l'Agence nationale de gestion de micro-crédit (Angem), et a rappelé les décisions du dernier Conseil des ministres destinées au dispositif du micro-crédit. Le dispositif du micro-crédit régi par l'Angem bénéficiera désormais du relèvement de 30.000 DA à 100.000 DA du montant du crédit sans intérêt, alloué à l'acquisition de matières premières. Ce dispositif est fortement utilisé par des femmes au foyer réalisant une activité destinée à améliorer le revenu familial. Le Conseil des ministres avait également décidé le relèvement de

400.000 DA à 1 million DA du montant du crédit destiné à l'acquisition de petits matériels et équipements pour les personnes désireuses d'exercer une activité manuelle. Par ailleurs, le ministre a ajouté que le deuxième projet de texte portait sur de nouvelles mesures liées à la promotion de certains mécanismes de l'emploi par le social dans le cadre de l'Agence du développement social.

Lakhdari Brahim

## ZONE EURO

# Retour des craintes sur les dettes

La monnaie européenne s'établissait en baisse hier face au dollar à moins de 1,39 dollar, s'éloignant d'un sommet inédit atteint en début de semaine, reculant après par un regain des craintes liées aux dettes souveraines des pays fragiles de la zone euro.

L'euro s'établissait à 1,3877 dollar contre 1,3905 mardi soir et se stabilisait face au yen à 114,91 yens.

Le dollar s'appréciait face à la devise japonaise à 82,80 yens, contre 82,64 yens mardi. Retombant à moins de 1,40 dollar, la monnaie unique européenne est pénalisée par des prises de bénéfices et un regain d'inquiétudes sur les dettes souveraines des pays fragiles de la zone euro, expliquaient les experts. Lundi, l'euro était monté jusqu'à 1,4036 dollar, son niveau le plus élevé face au dollar depuis début novembre. Les taux de rendement des obligations à dix ans du Portugal et de la Grèce ont touché mardi des niveaux historiquement élevés, alors que la défiance des investisseurs vis-à-vis de leurs capacités à redresser leurs finances publiques rend de plus en plus coûteux pour ces Etats d'emprunter sur les marchés.

L'agence de notation Moody's a ravivé les craintes en abaissant lundi de trois crans la note souveraine de la Grèce, à B1 contre Ba1 auparavant, et a prévenu qu'elle pourrait encore l'abaisser.

R. E.

BÉNI MESSOUS, BIDONVILLE SILASTE

## Misère indescriptible

Les bidonvilles réunissent malheureusement toutes les misères humaines et nuisances menaçant la santé morale et physique de leurs occupants. C'est le cas pour les familles du bidonville Silaste situé à Béni Messous qui abrite, apprend-on, plus de 700 familles. Ces familles y végètent loin de tout en attendant des lendemains meilleurs. L'absence de la moindre condition de vie décente fait que la vie de ces familles a fini par se transformer en véritable cauchemar où les maladies de peau et respiratoires sont légion. Mares d'eaux boueuses, égouts à ciel ouvert, insectes et rongeurs leur disputant leur petit espace vital — si tant que l'on puisse le qualifier ainsi — tel est le tragique quotidien de ces familles. Comment des enfants peuvent-ils s'épanouir dans un pareil milieu ? N'ayant pas d'existence légale, ce bidonville se noie sous les déchets ménagers, puisqu'il n'y a pas de collecte d'ordures dans ce genre de sites. Ainsi les nuisances olfactives, entre eaux usées et ordures en décomposition, compliquent un peu plus une existence inhumaine. Ces conditions de vie se dégradent chaque jour un peu plus avec un nouveau pic lors des jours de pluie où les familles voient les infiltrations à l'intérieur de leurs taudis se faire d'année en année plus importantes. L'autre grave danger, menaçant la vie de ces familles, sont les fils électriques des branchements anarchiques.

«On est complètement marginalisés, la souffrance et la misère font partie de notre triste quotidien» nous assure un père de famille avec six enfants. Les habitants de ces bidonvilles assurent que les enfants scolarisés sont plusieurs centaines (tous paliers confondus) mais vu les conditions lamentables qui leur sont offertes, ils risquent d'abandonner les bancs des écoles et devenir ainsi la proie des divers maux qui ne cessent de les guetter. Il faut dire que les classes de ce quartier sont en préfabriqué, nous font savoir des pères d'élèves qui déplorent que même pour leur scolarisation leurs enfants n'aient pas droit à une école en dur. «L'état de dégradation de ces classes est tel que vous ne pouvez pas même pas l'imaginer. À aucun moment vous ne pourriez imaginer qu'il s'agit là d'un lieu de savoir» nous disent nos interlocuteurs. Selon les dires de ces derniers, leur site n'a pas été, jusqu'à aujourd'hui, concerné par l'opération d'éradication de l'habitat précaire, en dépit du fait qu'ils occupent ces masures depuis plus de vingt ans. «Chaque année, les autorités nous font les mêmes promesses, aujourd'hui j'ai presque 20 ans et aucune famille n'a été encore relogée» nous dit un jeune. L'élue, en charge de la cellule sociale au sein de l'APC de Béni Messous, nous a fait savoir que la commune abrite 16 sites de bidonvilles qui comptent 1.200 baraques avec plus de 700 baraques sur le seul site Silaste qui reste donc le plus grand site à Béni Messous. Ces chiffres, nous explique-t-il, sont ceux du dernier recensement effectué en 2007. Concernant le ramassage des poubelles dans ce site, le même responsable nous a expliqué ceci :

«L'inexistence d'une route pour pénétrer dans ces bidonvilles est le véritable obstacle pour les éboueurs». En outre, l'élue de l'APC a affirmé qu'il attend lui-même avec impatience le programme de relogement de ces familles dans des logements décentes. Cela est également le souhait de ces familles qui aspirent à une vie digne dans un cadre décent.

Dj. B.

EL BIAR, FOIRE DU MIEL

# AFFLUX IMPORTANT DES VISITEURS

Le Centre culturel d'El-Biar a accueilli la foire du miel. Cette manifestation, qui s'est tenue du 26 février jusqu'au 05 du mois courant, a attiré un nombre assez important de visiteurs.

PAR KARIMA HASNAOUI

Quatorze participants, venus de différentes régions du pays, dont Médéa et Blida, avaient pris part à ce rendez-vous, à l'image des apiculteurs professionnels de l'Association des apiculteurs de la Mitidja (ADEM de Mitidja). En effet, réunis dans le cadre de la vulgarisation de l'apiculture, ces spécialistes du miel ont fait le bonheur des visiteurs. Selon Mahmoud Lekhal, président de la Fédération algérienne des apiculteurs et chercheurs (FAAC), «cette foire donne l'opportunité aux citoyens de connaître des produits bien de chez nous. Notre but est de vulgariser cette profession et de permettre aux citoyens d'avoir le meilleur du miel algérien au lieu d'aller vers celui importé».

Après une forte participation lors des précédentes éditions organisées dans plusieurs wilayas, dont Oran, Sidi Bel Abbès, Oued Souf et notamment avec la tournée qui les a rapprochés des Algérois, où des foires ont été tenues à Hassiba Ben Bouali, Bouzaréah, cette fois-ci, c'est la commune d'El-Biar qui a abrité cette manifestation, lors de laquelle des



La foire du miel a enregistré un engouement particulier.

produits du terroir bien de chez nous ont été à l'honneur. En effet, le miel était partout, sous forme de gel, savon et autres, ce qui a fait le bonheur d'un public bien curieux. Salim, un jeune que nous avons rencontré lors de cette manifestation, nous confie : «Cette foire au moins nous permet d'avoir du miel 100% algérien et vrai, ce qu'on trouve rarement sur les étals de nos super-marchés.» Et d'ajouter : «On aimerait bien que cette action se répète le plus souvent possible.»

D'ailleurs, les produits présentés étaient à la hauteur et très variés. En plus du miel du jujubier, qui a connu une forte demande, on trouve ceux de l'eucalyptus, l'euphorbe, l'oranger sans oublier l'incontournable gelée royale. Par ailleurs, les prix étaient assez élevés, variant

entre 1.000 DA et 2.600DA, ce qui n'a pas empêché, toutefois, les citoyens d'acquiescer en masse ce remède et ce, grâce à la confiance dont les apiculteurs ont su installer à travers l'étiquetage de chaque produit avec tous les détails qu'il faut savoir. «Je préfère acheter de la foire directement, puisque le miel porte une étiquette avec le nom du produit, la date de fabrication et les coordonnées du producteur. C'est plus sûr pour moi et mes enfants», explique une mère de famille rencontrée sur les lieux.

Rappelons que pour ceux qui ont raté ce rendez-vous qui a pris fin le 5 du mois courant, cette expérience sera reconduite les prochains jours dans la commune de Birkhadem. Soyez nombreux à découvrir les effets thérapeutiques du miel algérien.

K. H.

DOCTEUR ABDELMADJID BOUCHAREB, MÉDECIN SPÉCIALISTE ET CHERCHEUR EN APITHÉRAPIE AU MIDI LIBRE

## «Il est difficile de trouver du miel de qualité supérieure»



Le docteur Abdelmadjid Bouchareb est médecin spécialiste et chercheur en apithérapie depuis 1982. Ayant participé à de nombreuses foires, il est membre d'Adam Mitidja.

**Midi Libre :** Comment voyez-vous votre participation à cette foire ?

**Abdelmadjid Bouchareb :** Mon statut de chercheur m'offre la possibilité de partir à la découverte des bienfaits du miel. Je poursuis des travaux à Blida avec mes propres produits que je teste sur mes patients. Ce qui se révèle être très bon pour eux. Je travaille avec d'autres collègues, dont la plupart font partie de mes élèves devenus à leur tour des médecins spécialistes. A travers cette manifestation, nous offrons au grand public la possibilité de découvrir des produits locaux.

**Comment estimez-vous la situation du miel en Algérie ?**

Il y a peu de médiatisation pour nous, producteurs locaux. Le client n'arrive pas à trouver du miel pur, ce qui le pousse à se tourner vers le produit d'importation. Sachant de plus, que nous avons assez de miel pour

satisfaire tout le monde avec une qualité supérieure.

**Question prix, vous ne croyez pas que c'est un peu cher ?**

Non, de plus que les prix de ces produits se trouvent être les moins chers par rapport à ceux de l'étranger. Par exemple le miel de jujubier est vendu à 2.400 DA tandis qu'en dehors d'Algérie il est à 8.000 DA le kilo. La raison est toute simple, il est plus médiatisé et surtout on le compare à celui du Yémen. Ce qui nous pousse à booster la production locale et à vulgariser le rôle des apiculteurs.

**Un conseil pour ceux qui veulent absolument avoir du bon miel ?**

C'est très simple n'achetez jamais du miel conservé dans du plastique et toujours vérifier la présence d'étiquette sur le bocal.

Propos recueillis par K.H.

MILA, EXPLOITATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES DU BARRAGE BENI HAROUN

# Quatre nouvelles autorisations octroyées

Quatre nouvelles autorisations d'exploitation des ressources halieutiques du barrage de Beni Haroun viennent d'être octroyées, a indiqué le directeur de la station de pêche de la wilaya.

L'attribution de ces concessions porte à huit le nombre de coopératives de pêche autorisées dans le cadre de la politique du secteur visant la promotion de la pêche continentale à Beni Haroun, selon M. Ahmed Bendjeddou, directeur de la station qui a fait état d'un taux de remplissage de 750 millions de m3 dans ce barrage. Les exploitants en place enregistrent un volume de production quotidienne de 10 tonnes de poissons, dont la carpe "grande bouche", notamment, a affirmé le responsable. Une seule coopérative de pêcheurs active, par contre, dans le barrage-tampon de Oued Athmania, d'une capacité maximale de 33 de mil-



lions m3, a également signalé M. Bendjeddou, faisant état du lancement "d'ici l'été prochain" d'une opération d'élevage, à Mila, de plusieurs espèces de poissons d'eau douce à partir d'alevins provenant d'une unité de production située à El Ouricia, près de Sétif. Le développement du secteur de la pêche continentale constitue une priorité que les responsable

concernés s'emploient à concrétiser, a souligné le même responsable, annonçant la réalisation "prochaine", à Sidi Merouane, à proximité du barrage de Beni Haroun, d'un centre de pêche continentale, afin d'assurer une pérennité à cette activité génératrice de richesses et d'une cinquantaine d'emplois stables.

APS

CONSTANTINE, LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDÉS

## D'autres mesures pour l'attribution

L'accès au logement promotionnel aidé (LPA) "sera désormais supervisé, à Constantine, par les autorités de la wilaya" qui seront un "intermédiaire" entre le bénéficiaire et le promoteur, a indiqué le wali. Cette nouvelle approche, "première du genre à l'échelle nationale", vise à conférer davantage de transparence à cette formule qui devrait être très sollicitée par les citoyens, a souligné le même responsable. Il a précisé que la sélection des bénéficiaires se fera en fonction du nombre de demandes, selon les critères réglementaires, après la clôture de l'opération de dépôt de dossiers entamée le 1er mars dans toutes les daïras de la wilaya pour se poursuivre durant un mois. Les souscripteurs à cette

formule d'habitat seront accompagnés par les services de la wilaya qui prendront en charge la finalisation de toutes les procédures administratives et techniques nécessaires, jusqu'à la désignation des assiettes devant abriter ces logements, a ajouté le wali. Cette mesure a pour but principal de "mettre de l'ordre" dans la relation bénéficiaire-promoteur, "souvent entachée de dépassements, comme cela a été vérifié au niveau du LSP (formule du logement social participatif, désormais remplacée par le LPA)", a encore précisé le responsable de l'exécutif de la wilaya. La prise en main de ce dossier par les autorités locales devra également assurer "plus de crédibilité" à cette formule participative dont l'applica-

tion avait laissé apparaître plusieurs insuffisances, favorisant un "véritable diktat" de la part de certains promoteurs. L'application de cette mesure permettra, par ailleurs, de remédier au problème des retards enregistrés dans la livraison des chantiers, a souligné de son côté le chef de la daïra de Ain Abid, précisant que les entreprises de réalisation seront "soumises de nouveaux engagements qu'elles seront appelées à respecter". Depuis l'entame de l'opération de dépôt des dossiers, les 6 daïras de la wilaya de Constantine font face à un afflux considérable de citoyens intéressés par cette formule du LPA pour laquelle un quota de 40.000 logements a été réservé dans la wilaya de Constantine. APS

AFLOU (LAGHOUAT), DISPOSITIF DU MICRO-CRÉDIT

## Campagne d'information en milieu carcéral

Une campagne de sensibilisation et d'information sur le dispositif du micro-crédit est menée actuellement à Afrou au bénéfice de la population carcérale par la coordination de la wilaya de Laghouat de l'agence nationale de gestion de micro-crédit (ANGEM).

S'inscrivant dans le cadre d'une convention signée entre la direction générale de l'administration pénitentiaire et l'ANGEM, cette campagne porte sur des sessions d'orientation en faveur des détenus, qui auront purgé leur peine

dans un mois, afin de leur expliquer comment bénéficier du dispositif du micro-crédit pour leur réinsertion socio-professionnelle et leur accompagnement jusqu'à la création de leurs micro-entreprises, ont indiqué les organisateurs.

Des actions de sensibilisation et d'information similaires ont ciblé, par le passé, une soixantaine de détenus, ayant purgé leur peine, au niveau des établissements pénitentiaires d'Afrou et du chef lieu de la wilaya, sachant que 20

d'entre eux ont bénéficié du financement de leurs projets et de l'acquisition de locaux à usage professionnel, selon les mêmes organisateurs.

La coordination de l'ANGEM de la wilaya de Laghouat avait animé, l'année dernière, plusieurs rencontres de sensibilisation en faveur des jeunes, dont des détenus, et des stagiaires des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels, a rappelé le responsable local de l'ANGEM.

TEBESSA

## Plus de 3.200 emplois prévus dans le secteur forestier

Plus de 3.200 postes de travail, entre emplois permanents et temporaires, sont prévus à Tébessa dans le secteur forestier, a indiqué le Conservateur des forêts. Pris en charge par un programme géré conjointement par la conservation des forêts et la direction de l'Action sociale, ces emplois, regroupés dans une centaine de petites entreprises, ont trait à des travaux d'amélioration foncière, de correction torrentielle, d'entretien des plants forestiers contre les parasites et de mise en place de banquettes de consolidation du sol contre l'érosion. Le programme comporte également d'autres opérations sylvicoles portant sur la préservation et la protection du couvert végétal contre la désertification par la mise en place, notamment, de brise-vents. Un programme analogue avait généré, en 2010, quelque 2.000 postes d'emplois saisonniers dans des travaux sylvicoles effectués dans différents endroits de la surface boisée de la wilaya.

DEBDEB (ILLIZI)

## 360 kg de racines de noyer saisis

360 kilogrammes de racines de noyer ont été découverts au lieu dit Tarfai, à 60 km au Nord Est de la commune frontalière de Debdeb, ont indiqué les services des douanes. Cette quantité de racines de noyer, destinée à la contrebande, était conditionnée dans une douzaine de sacs, dissimulés dans le sable, sur la bande frontalière algéro-libyenne. La découverte a été faite lors d'un contrôle de routine des services des douanes qui entre dans le cadre de la sécurisation de la frontière et la lutte contre la contrebande.

JIJEL

## Changement de statut pour l'école de formation paramédicale

L'école de formation paramédicale de Jijel vient d'être érigée en institut national de formation supérieure de formation paramédicale, selon ses responsables, lundi. Cet établissement a assurée, depuis sa création, la formation de nombreux cadres paramédicaux. Jusque là classé établissement à vocation régionale, l'école de formation paramédicale de Jijel baptisée Frantz-Fanon, a dispensé de nombreuses formations théoriques et pratiques d'infirmière diplômée d'Etat, d'infirmière en soins, d'auxiliaire médical en anesthésie-réanimation, d'infirmier en soins psychiatriques, d'aide-soignante, de prothésiste dentaire, de préparateur en pharmacie, de masseur kinésithérapeute, et autres, selon la direction de cet établissement.

CONSTANTINE

## Le nouveau parking boudé

Conçu pour abriter 532 véhicules légers, le tout nouveau parking à étages de Constantine semble ne pas attirer la clientèle escomptée. Interrogés à propos des causes de ce manque d'engouement, des automobilistes ont évoqué les droits de stationnement "assez élevés" exigés par le gérant de cette infrastructure, soit 30 dinars de l'heure avec une majoration de 5 dinars par heure supplémentaire.

## Sortie de la 1ère promotion de la filière "gestion des fonds de la zakat"

La première promotion de la filière "gestion des fonds de la zakat" sortira au mois de juin prochain à l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques de Constantine, selon le recteur de cet établissement. Selon le Dr. Abdallah Boukhalhal, il s'agit d'une "promotion de 50 étudiants qui suivent une formation LMD (licence-master-doctorat) avec un programme incluant plusieurs modules, notamment la chariaa, le droit, les finances et la comptabilité, répondant aux exigences de la gestion des fonds de la zakat, dans le respect des normes modernes".

## 4.000 aides à l'insertion professionnelle accordées

La wilaya de Constantine vient de bénéficier, au titre de l'exercice 2011, de 4.000 nouvelles primes d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires ou n'ayant aucun niveau d'instruction, selon le directeur de l'action sociale (DAS). Ce quota "dépasse de 30% celui accordé à la wilaya en 2010, affirme le responsable, précisant que 18.000 placements sont réservés aux jeunes universitaires dans le cadre de l'insertion des diplômés.

APS

## SYMBOLE DE L'ÉTAT TUNISIEN

## La justice dissout le RCD

La justice tunisienne dissout le RCD, l'ancien parti de Ben Ali. Le tribunal de première instance de Tunis a annoncé hier la dissolution du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti de l'ex-président Ben Ali. «Le tribunal de 1ère instance de Tunis a décidé de dissoudre le Rassemblement constitutionnel démocratique et de liquider ses biens et ses fonds» par le biais du ministère des Finances, précise le jugement qui a été accueilli par une clameur gigantesque des centaines de personnes présentes dans la salle. Se mêlant à l'hymne national, les slogans ont fusé immédiatement: «RCD dégage!», «Tunisie libre!», «ô martyrs, nous poursuivons la lutte». Déjà suspendu le 6 février de toute activité, le RCD, fondé le 27 février 1988 par Zine El Abidine Ben Ali, revendiquait plus de deux millions d'adhérents pour 10 millions d'habitants. Depuis la fuite du président le 14 janvier, les Tunisiens n'avaient cessé de manifester pour réclamer la dissolution de ce parti symbole de l'état-policier durant les 23 ans de régime de Ben Ali.

R. I.

## 10 morts dans des affrontements interconfessionnels au Caire

Des affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait dix morts mardi dernier au Caire, selon un nouveau bilan rapporté hier par l'agence officielle égyptienne. Un haut responsable du ministère de la Santé, cité par l'agence, a fait état de 110 blessés. Les violences sont nées d'une manifestation de chrétiens, trois jours après l'incendie d'une église de la banlieue du Caire. Des chrétiens bloquaient une grande route au sud de la capitale et les affrontements ont commencé lorsque des musulmans ont tenté de passer en force, a dit une source de sécurité. Environ 5.000 personnes s'étaient déjà rassemblées lundi passé dans la soirée devant l'immeuble de la télévision nationale, pour dénoncer l'incendie de cette église d'Hérouan, qui a suivi une rixe au sujet d'une relation entre un chrétien et une musulmane. Mais les tensions entre communautés religieuses, mises en parenthèse durant la révolution du mois de février, ont refait surface ces derniers jours et posent au nouveau régime un défi majeur.

LES INGRÉDIENTS RÉUNIS POUR UN SOULÈVEMENT CONTRE LA MONARCHIE  
LA RÉVOLTE GRONDE AUSSI EN ARABIE SAOUDITE

*L'Arabie saoudite est mûre pour le changement. On dit le royaume fabuleusement riche et hôte d'une population passive et apolitique, mais il connaît la même situation économique, démographique, sociale et politique que ses voisins. Il n'y a donc aucune raison de penser que les Saoudiens ne seront pas gagnés par la fièvre protestataire qui se répand dans la région.*

Si l'Arabie saoudite est effectivement riche, une grande part de sa jeunesse peine à trouver du travail, que ce soit dans le secteur public ou privé. Comme leurs voisins, les Saoudiens demandent du travail, des logements, de l'éducation, mais ils désirent aussi autre chose. Depuis le renversement de Saddam Hussein en Irak, en 2003, ils réclament un changement politique à leur manière, par des pétitions signées par des centaines de militants et de représentants du monde professionnel, hommes, femmes, sunnites, chiïtes et ismaéliens confondus. Les partisans de la réforme ont ainsi demandé au roi Abdallah l'établissement d'une assemblée consultative élue, en lieu et place du Conseil consultatif composé de 120 membres nommés, hérité du roi Fahd. Résultat, des activistes politiques ont été emprisonnés et d'autres n'ont pas le droit de quitter le pays. Le «printemps de Riyad» que beaucoup pensaient voir venir avec l'accession au trône du roi Abdallah, en 2005, n'a pas eu lieu, tandis que dans les grandes villes, des pluies torrentielles se sont abattues sur les infrastructures surannées et les habitants (en 2009). Avec la montée du chômage, la violence des jeunes s'est accrue, les ménages se sont brisés, le nombre de célibataires a explosé, et celui des personnes vivant sous le seuil de pauvreté s'est mis à grimper dans l'un des États arabes les plus prospères du monde. Aujourd'hui, près des 40 % des Saoudiens de 20 à 24 ans sont sans emploi.

## Des scandales bâillonnés

Pendant ce temps, une succession de scandales a révélé le degré de corruption et de népotisme des institutions étatiques. Et si les princes ont promis des commissions d'enquête, les coupables n'ont jamais été punis. La critique du roi et des princes les plus influents reste taboue, et peu se sont



risqués à franchir le cercle rouge qui entoure la sacro-sainte clique détentrice de tous les postes exécutifs, de la Défense au Sport. Saisissant le prétexte de la guerre contre le terrorisme, le régime a rempli les geôles saoudiennes de prisonniers politiques et de prisonniers de conscience. Le ministre de l'Intérieur, le prince Nayef, aidé de son fils et vice-ministre, le prince Mohammed, ont fait rechercher et emprisonner pour de longues périodes des activistes, des blogueurs, des juristes et des universitaires pacifistes. Les Saoudiens ont observé tout cela en silence, tandis que le reste du monde semblait ne pas voir ces diverses atteintes aux droits de l'homme, ou choisissait de fermer les yeux pour ne pas fâcher les intérêts du pétrole, des armes ou des investissements.

## Le pétrole n'est plus le moyen de contrôle de la situation

Aujourd'hui, le pétrole coule toujours à flots, mais les Saoudiens ont changé. Leur pouvoir d'achat est supérieur à d'autres pays arabes, mais inférieur au Qatar, au Koweït et aux Émirats arabes unis. Aujourd'hui, les Saoudiens veulent autre chose. Ils sont jeunes – les moins de 30 ans représentent les deux tiers de la population – instruits, connectés et ils savent s'exprimer. Surtout, ils sont au fait des revendications de démocratie, de liberté, de légalité, de légitimité, de transparence, de responsabilité et de droits de l'Homme qui, depuis janvier, secouent les régimes autoritaires du monde arabe. Spectateurs de chaînes du satellite comme Al-Jazeera, ils sont avides des der-

nières nouvelles sur les soulèvements dans la région.

## Révolte virtuelle

Dans les années 1990, l'opposition islamiste en exil avait utilisé le fax pour bombarder le pays de messages qui dénonçaient le pouvoir en place et réclamaient le retour à l'Islam des puristes. Puis un cercle élargi de jeunes plus ou moins politisés a investi Internet et les forums de discussion, les chat rooms, les blogs et, plus récemment, Facebook et Twitter, pour s'exprimer, se mobiliser et partager les doléances. Ces espaces virtuels sont du reste devenus le foyer d'expression naturel de l'opposition comme de la propagande gouvernementale. Ainsi, le secrétaire particulier du roi et chef de la cour royale, Khaled al-Tuwajri, a dernièrement créé sa propre page Facebook. Comme les autres régimes arabes moribonds, la famille Saoud cherchera inévitablement à faire peur en brandissant le spectre d'Al-Qaïda et de la désintégration tribale, régionale et sectaire. Elle tentera d'étouffer dans l'œuf toute évolution politique. Mais les Saoudiens ne croiront peut-être pas à ces épouvantails. Le centre de commandes des révolutions arabes ne se trouve plus dans les grottes de Tora Bora ou dans la banlieue déshéritée de Riyad. Il se trouve dans les ordinateurs portables d'une génération jeune, connectée et instruite, mais frustrée et révoltée par l'autoritarisme de clans familiaux, des sphères publique et privée, qui ont écrasé la population pour mieux servir leurs illusions et leur quête de puissance.

R. I.

## TRIBUNAUX MILITAIRES

## Obama fait du Bush à Guantanamo

L'administration Obama a annoncé qu'elle allait rouvrir les tribunaux militaires pour les prisonniers suspects de terrorisme de la prison de Guantanamo.

Il s'agit d'un renversement hautement symbolique pour le président américain, qui avait ordonné la fermeture de la prison lors de son deuxième jour à la Maison Blanche. C'est également un aveu d'impuissance pour son gouvernement, qui n'a pas réussi à transférer certains des prisonniers vers les États-Unis pour les faire juger par un tribunal civil fédéral. Les

républicains ont salué la décision du président américain, rapporte *Fox News*.

Le député républicain Peter King a ainsi accueilli la décision comme «un nouveau pas dans la bonne direction», et déclaré qu'elle «affirme la politique de l'administration Bush selon laquelle notre gouvernement a le droit de détenir de dangereux terroristes jusqu'à la fin des hostilités».

Si les membres de l'administration insistent sur le fait que le président est toujours déterminé à fermer la prison, ce dernier a signé un ordre exécutif (l'équiva-

lent d'un décret présidentiel) lundi 7 mars qui détaille pour la première fois la stratégie légale du gouvernement pour garder les prisonniers derrière les barreaux pour une période indéfinie sans procès.

Le texte s'applique à «au moins 48 des 172 détenus» qui sont toujours à Guantanamo et les avocats du département de la Justice estiment «qu'ils ne pourraient pas être jugés par une commission militaire ou un tribunal fédéral parce que des problèmes de preuves entraveraient les procès», rapporte le *Washington Post*. Les porte-parole de l'administration ont

insisté sur le fait que l'ordre exécutif d'Obama donne de nouveaux droits aux détenus pour un procès en bonne et due forme qui n'existaient pas du temps de son prédécesseur, souligne le *Wall Street Journal*.

Chaque détenu devrait ainsi recevoir dans l'année un rapport non classifié leur expliquant pourquoi ils restent prisonniers. Chaque cas sera réexaminé en profondeur tous les trois ans avec des réexamens intermédiaires tous les six mois pour évaluer toute nouvelle information.

R. I.



FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE (1/8<sup>ES</sup> DE FINALE)



# TROIS CHAUDES EMPOIGNADES

Le tirage des huitièmes et quarts de finale, mardi à Alger, promet d'ores et déjà trois chaudes empoignades entre pensionnaires de la Ligue 1 de football professionnel, à savoir la JSM Béjaïa qui recevra sur son terrain la plus vieille formation algéroise, le MC Alger. La JS Kabylie, quant à elle, accueillira le MC El Eulma, tandis que le nouveau promu, en l'occurrence le MC Saïda, croisera le fer avec l'actuel leader du championnat national, l'ASO Chlef. Lire page 12

FOOTBALL- CHAMPIONNAT L2 (17<sup>E</sup> JOURNÉE)

# LES SANNAFIRS EN PÉRIIL À BATNA

Lire page 13

ALGÉRIE-MAROC

## Madjer s'attend à une opposition de taille

L'ex-gloire de la sélection nationale de football, Rabah Madjer a souligné qu'il s'attendait à une opposition de taille entre l'Algérie et le Maroc et Les Verts doivent impérativement arracher les trois points de la victoire pour rester dans la course à la qualification. Dans une déclaration à Radio Soleil dont des extraits ont été reproduits par le site marocfootball.info, l'ambassadeur de l'Unesco et de l'Union africaine a indiqué : "Notre objectif c'est de nous qualifier à la Coupe d'Afrique des Nations. Cela sera difficile. Il faudra bien préparer cette confrontation pour enregistrer les trois points". "Ce match sera difficile tant pour les Algériens que pour les Marocains. L'avantage pour les Marocains, c'est qu'ils nous reçoivent au match retour à Casablanca. Il nous faut impérativement les trois points de la victoire face au Maroc", a-t-il affirmé. Après avoir rappelé que L'équipe du Maroc a traversé dernièrement une crise en étant absente notamment de la dernière Coupe d'Afrique



des Nations 2010 en Angola, Rabah Madjer a noté qu'elle revient petit à petit et que son objectif, c'est de se qualifier à la prochaine CAN. "J'espère que le match se déroulera dans de bonnes conditions et dans le fair-play et que le meilleur gagne", a encore déclaré Rabah Madjer. L'Algérie rencontrera le Maroc le 27 mars courant à Annaba pour le compte de la troisième journée du groupe "D" de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations 2012 organisée conjointement par le Gabon et la Guinée Equatoriale. Le groupe comporte également la Tanzanie et la République Centrafricaine. Après deux journées, l'Algérie est dernière en compagnie de la Tanzanie avec un point et un goal-average défavorable après un match à égalité à Alger face à la Tanzanie (1-1) et une défaite en Centrafrique (0-2). Le Maroc est classé deuxième du groupe avec 4 points après deux matchs joués (0-0) à domicile contre la Centrafrique et (1-0) en Tanzanie. Il est devancé à la différence de buts par la Centrafrique.

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE (1/8<sup>ES</sup> DE FINALE)

## Trois chaudes empoignades

Le tirage des huitièmes et quarts de finale, mardi à Alger, promet d'ores et déjà trois chaudes empoignades entre des pensionnaires de la Ligue 1 de football professionnel, à savoir la JSM Béjaïa qui recevra sur son terrain la plus vieille formation algéroise, le MC Alger. La JS Kabylie, quant à elle, accueillera sur sa pelouse le MC El Eulma, tandis que le nouveau promu, en l'occurrence le MC Saïda croisera le fer avec l'actuel leader du championnat national : l'ASO Chlef.

PAR MOURAD SALHI

Le choc des 1/8<sup>e</sup> de finale se déroulera au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Les poulains de Djamel Menad qui ont aisément battu l'USM Blida aux 1/16<sup>e</sup> de finale sur la même pelouse, se mesureront au doyen du football algérien, le Mouloudia d'Alger, détenteur du titre à six fois. La JSM Béjaïa qui n'a goûté à ce titre qu'une seule fois depuis sa création en 2008 face au WA Tlemcen au stade Mustapha-Tchaker de Blida aux tirs au but, aura, cette fois-ci, une belle opportunité à domicile pour arracher l'un des tickets mis en jeu pour les quarts de finale, tout en profitant évidemment de la situation délicate dans laquelle se trouve actuellement leur adversaire du jour qui, après sa dernière défaite en championnat face à l'USM Blida à Chlef, a compromis sérieusement ses chances de jouer la saison prochaine en Ligue 1. L'autre intéressante rencontre mettra aux prises la JS Kabylie et le MC El Eulma au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou. Le hasard du tirage au sort a voulu que la JS Kabylie affronte, encore une fois, le MC EL Eulma en Coupe, après le match de championnat disputé il y a quelques jours à Tizi-Ouzou et remporté difficilement par les poulains de Rachid Belhout sur le score de trois buts à deux. La JSK, qui compte dans son escarcelle quatre titres, dont le dernier remonte à 1994, remporté rappelle-t-on face à Ain M'ila au stade de 5-Juillet sur le score étriqué d'un but à zéro, affrontera une équipe qui n'a jamais atteint un niveau très élevé de cette prestigieuse compétition en Algérie, mais elle compte cette saison un groupe très homogène qui pourra créer la surprise à tout moment. La dernière sortie des Kabyles en Coupe était en 2004 lors de la finale perdue face au détenteur de record, l'USM Alger qui a quitté la course cette saison prématurément. Une autre belle affiche est attendue à l'ouest du pays, entre le nouveau promu de cette saison,



le MC Saïda qui occupe actuellement la troisième place au classement général de la Ligue 1, et son leader l'ASO Chlef qui a tenu en échec mardi l'USM Alger, version Hervé Renard, à Bologhine en match comptant pour la mise à jour de la 14<sup>e</sup> journée. Auteurs d'un unique titre, les poulains de Meziane Ighil effectueront un déplacement périlleux à Saïda où les hommes de Rouabah les attendent avec impatience pour confirmer leur parcours sans faute en championnat. Le hasard du tirage au sort a voulu également que les deux équipes, l'Entente de Sétif et le CA Batna qui ont animé la finale de la précédente édition se rencontrent encore cette fois-ci, mais en huitièmes de finale. Deux fois finaliste, le pensionnaire de la Ligue deux n'aura pas une mission facile devant cette formation de Ain El Fouara sept fois vainqueur de cette coupe. Le seul bénéficiaire, peut-être de ce tirage, c'est le CRB qui non seulement disputera son match des huitièmes de finale face au petit Poucet de l'inter-region en l'occurrence Tadamoun Souf, mais il aura également l'avantage du terrain et du public puisque le match se jouera au 20-Août. Six fois vainqueurs de ce trophée, les protégés de Gamondi auront une belle opportunité à domicile pour remporter leur billet qualificatif aux quarts de finale, où ils seront les invités, en cas de victoire, du JSK ou du MC El Eulma. Le seul club qui évolue en championnat amateur, le MO Béjaïa qui s'est qualifié pour la première fois dans son histoire à ce niveau de compétition, grâce à son succès historique face à l'US Tébesa, accueillera pour le prochain tour l'USM Harrach, deux fois vainqueur de cette

coupe, au stade de l'Unité maghrébine. C'est vrai que le principal objectif de cette équipe de Béjaïa reste le championnat, mais elle aura une belle carte à jouer sur ses bases. Les deux autres rencontres verront le AB Merouana de Ligue deux recevoir la petite équipe de Hennaya de Tlemcen qui évolue en inter-régions. Le MC Oran qui compte quatre titres, se déplacera à Ain El-Beïda où il affrontera l'USM Ain El-Beïda. Par ailleurs, Dame Coupe version 2011, sponsorisée pour la seconde fois consécutive par Watanya Telecom Algérie Nedjma sera organisée selon la même réglementation que la précédente édition qui prévoit, surtout, la domiciliation à partir des 32<sup>e</sup> de finale de chaque match le stade de la première équipe tirée au sort, à une seule condition que le stade jouisse d'une capacité de huit mille places au minimum. La cérémonie du tirage au sort, parrainée par Nedjma, s'est déroulée en présence d'un nombre appréciable de la famille sportive, à l'exception des présidents de la Ligue 1.

M. S.

**Programme des 1/8<sup>e</sup> de finale (15 mars)**  
1- JSM Béjaïa - MC Alger  
2- AB Merouana - CRB Hennaya  
3- MC Saïda - ASO Chlef  
4- CR Belouizdad - N.Tadamoun Souf  
5- ES Sétif - CA Batna  
6- MO Béjaïa - USM Harrach  
7- JS Kabylie- MC El-Eulma  
8- USM Ain-Beïda - MC Oran  
**1/4 de finale (8 et 9 avril)**  
Le Vainqueur 2 - Vainqueur 5  
Vainqueur 1 - Vainqueur 8  
Vainqueur 6 - Vainqueur 3  
Vainqueur 7 - Vainqueur 4

## Pas de hiérarchie en Coupe

Tous les présents à la cérémonie du tirage au sort effectué à Alger, sans exception aucune, sont unanimes à dire qu'il n'y a pas de petites ou grandes équipes en Coupe d'Algérie. Mahfoud Kerbadj, le seul président de la Ligue 1 présent à ce rendez-vous dira dans ce sens «Il ne faut pas sous-estimer cette équipe de Tadamoun Souf qui mérite sa qualification à ce stade de la compétition. Nous devons respecter notre adversaire quel que soit son statut. Nous avons déjà joué contre une équipe de ce genre, et on a dû attendre les tirs au but pour valider notre ticket. Le seul avantage pour nous, c'est notre terrain» a-t-il avoué. En répondant à cette déclaration, le président du club de Tadamoun, Djaïfar Bourouba, présent également à la cérémonie indique de son

coté : «On aurait souhaité jouer ce match à domicile, puisque nous avons joué six match hors de nos bases, mais c'est ça le tirage au sort. N'empêche, nous allons effectuer notre déplacement à Alger avec plus de détermination pour bousculer le CRB chez lui. Si c'était nous qui recevons, nos chances auraient été plus grandes». Benai Arab, président du MO Béjaïa, qualifié pour la première fois dans son histoire à ce stade de compétition confirme «En Coupe, il n'y a pas de grande ou petite équipe. Nous souhaitons la bienvenue à l'USMH et à ses supporters à Béjaïa, et que le meilleur gagne» a déclaré le boss béjaoui assis, comme par hasard, aux côtés de Bensembra, Président de la section foot de l'USMH, qui lui répond ceci : «C'est le premier match de

Coupe que nous allons jouer cette année en dehors de notre stade. Donc ça va être plus difficile que lors des tours précédents. Le MOB est une bonne équipe difficile à manier chez elles». Khenniche Azzedine, vice-président de l'ESS affirme de son côté que «Le CAB est une bonne équipe et l'a bien démontré auparavant. Nous avons déjà joué une finale contre cette équipe elle n'était pas aussi facile». De son côté leur adversaire, représenté par Tayeb Farhi, vice-président du CAB dira avec beaucoup de confiance «Nous irons à Sétif pour jouer nos chances à fond et essayer de passer aux quarts de finale». dira-t-il.

M. S.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT LIGUE 1 (MISE À JOUR)

### L'ESS en appel à Alger, l'ASO sur du velours

Le leader du championnat professionnel de Ligue 1, l'ASO Chlef, tentera demain de décrocher l'honorifique titre de champion d'hiver en accueillant le WA Tlemcen, alors que son dauphin, l'ES Sétif, sera mis à rude épreuve par le CR Belouizdad à Alger, à l'occasion de la mise à jour de la 15<sup>e</sup> journée. Auteurs d'un match nul à Alger mardi face à l'USM Alger (0-0), les Chéliens auront à cœur de poursuivre leur série d'invincibilité, en recevant le WA Tlemcen (12<sup>e</sup>, 15 pts), qui espère tenir tête au leader, même si sa mission est d'ores et déjà difficile. L'enjeu de cette rencontre est de taille pour les capés de Meziane Ighil, puisque une 9<sup>e</sup> victoire de la saison, permettrait à l'ASO Chlef de décrocher l'honorifique titre de champion d'hiver, à la faveur d'un goal-average particulier favorable (succès de l'ASO face à l'ESS à l'aller 1-0). De son côté, le WAT qui végète dans les profondeurs du classement, devra confirmer à Chlef son large succès face à CA BB Arreridj (5-1) pour quitter la zone rouge.

Le stade du 20-Août-1955 à Alger, sera le théâtre d'un classico prometteur entre le CRB et l'ESS, un duel passionnant qui a de tout temps tenu ses promesses. L'ESS qui a rejoint l'ASO à la première place au classement mardi à la faveur de son succès mardi face à l'USM Annaba (2-1), devra rester vigilante devant des Belouizdadiens qui restent sur un match nul salubre face à Béjaïa (1-1). Le CRB, auteur d'une honorable première partie du championnat, videra les trois points, puisque un succès permettrait aux Rouge et Blanc de partager la 5<sup>e</sup> place du classement, avec le MC Oran et le MC Saïda, qui comptent 25 pts chacun. Enfin, le dernier match au programme mettra aux prises le CABB Arreridj à la JSM Béjaïa, deux équipes qui luttent pour des objectifs diamétralement opposés. Si le CABBA (16<sup>e</sup>, 10 pts) veut à tout prix engranger les trois points du succès afin de réduire l'écart sur les équipes du devant, la JSMB, en perte de vitesse depuis quelques journées, tentera de se refaire une santé et rejoindre la première partie du tableau. Les Bordjis n'auront d'autre alternative que la victoire d'autant qu'ils sont décrochés par le trio WAT-MCA-ASK (15 pts). Un faux pas face à la JSMB sera lourd de conséquences pour les Criquets, à la veille du début de la phase retour de la Ligue 1.

#### Programme de vendredi :

Alger (20-Août-1955) : CR Belouizdad - ES Sétif (14h30)  
B Bou Arreridj : CABB Arreridj - JSM Béjaïa (18h)  
Chlef : ASO Chlef - WA Tlemcen (18h)

FOOTBALL- CHAMPIONNAT L2 (17E JOURNÉE)

## Les "Sanafirs" en péril à Batna

Le CS Constantine sera mis à rude épreuve vendredi à l'occasion de la 17<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 de football, lorsqu'il croisera le fer, à Batna, avec le MSPB, alors qu'à Alger, le palpitant derby RC Kouba-Paradou AC drainera certainement la grande foule.

La mission du leader de la Ligue 2 ne sera pas de tout repos face à un MSPB qui, classé à la 4<sup>e</sup> place, à un point du podium, croit toujours en ses chances d'accession. L'arrivée de Kamel Mouassa à la tête de la barre technique du MPSB a "boosté" les joueurs batnéens qui veulent épingler à leur tableau de chasse le CSC. De leur côté, les "Sanafir", avec un confortable avantage de 8 points sur le duo RCK-CAB, feront le court déplacement dans les Aurès en conquérants avec la ferme intention de revenir au moins avec le point du match nul. Leur premier dauphin, le RCK, aura rendez-vous, lui, avec un attrayant derby contre le PAC (12<sup>e</sup>) qui a repris du poil de la bête depuis le retour de l'entraîneur Kamel Bouhella. Son succès net et sans bavure (3-0) lors de la précédente journée contre l'un des prétendants à l'accession, l'USM Bel-Abbès, 4<sup>e</sup>, en est la parfaite preuve. Les Koubéens devront donc se méfier de cette équipe paciste capable de leur créer bien des difficultés, d'autant plus qu'elle connaît bien le stade Benhadad pour y avoir accueilli ses adversaires lors de la phase aller. La mission de l'autre dauphin, le CA Batna, ne sera pas également une sinécure puisque



les hommes d'Abdelhakim Boufenara sont appelés à en découdre, en déplacement, avec l'une des équipes les plus en forme du moment, l'ES Mostaganem. Cette dernière, qui était coincée au 11<sup>e</sup> rang à l'issue de la 14<sup>e</sup> journée, a enregistré une remontée spectaculaire au classement pour se hisser à la 4<sup>e</sup> place. Faire chuter le dauphin serait l'idéal pour les Mostaganemois afin de démontrer qu'ils sont capables de bousculer la hiérarchie et de jouer les premiers rôles cette saison. L'USMBA, encore sous le choc de sa lourde défaite face au

PAC, tentera de renouer avec la victoire à l'occasion de la réception de l'O Médéa qui reste sur un semi-échec "at-home" face au MSPB (1-1). Même cas de figure pour le NA Hussein-Dey (9<sup>e</sup>), accroché par le modeste AB Merouana (1-1) et appelé à réagir à Constantine face au MOC (11<sup>e</sup>) pour ne pas se laisser distancer par le trio de tête. En bas du classement, les quatre dernières équipes s'affrontent entre-elles pour jouer leurs ultimes chances de maintien en L2. A Mohammadia, le SAM (14<sup>e</sup>) accueille la JSM Skikda (12<sup>e</sup>, ex aequo avec le

PAC) dans un match à six points qui pourrait relancer l'une ou l'autre équipe dans la course au maintien. L'autre match du bas de tableau oppose l'AB Merouana (15<sup>e</sup>) à la lanterne rouge, le CR Témouchent, qui, avec 11 points de retard sur le premier non-relégable, semble avoir décroché. L'ABM pourrait être le grand bénéficiaire de ces chocs entre mal-classés en cas de victoire face au CRT doublée d'un nul entre le SAM et la JSMS. Enfin samedi, la dernière rencontre de cette 17<sup>e</sup> journée mettra aux prises, au stade Zabana d'Oran, l'ASMO (9<sup>e</sup>) à l'US Biskra (4<sup>e</sup>) qui a été éliminée mardi en seizièmes de finale de la coupe d'Algérie par l'USM Ain-Beïda aux tirs au but. Le championnat de L2 est très serré cette saison, notamment la course à l'accession, car mis à part le CSC qui mène le bal, le 2<sup>e</sup> (RCK-CAB) et le 9<sup>e</sup> (ASMO-NAHD) se tiennent en 3 petits points.

**Programme Vendredi (15h00) :**  
A Merouana : AB Merouana - CR Témouchent  
A Batna : MSP Batna - CS Constantine  
A Mostaganem : ES Mostaganem - CA Batna  
A Mohammadia : SA Mohammadia - JSM Skikda  
A Kouba : RC Kouba - Paradou AC  
A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - O Médéa  
A Constantine : MO Constantine - NA Hussein-Dey

**Samedi (14h30) :**  
A Oran : ASM Oran - US Biskra

CLASSEMENT FIFA

## Pas de changement pour l'Algérie



La sélection algérienne de football a préservé sa place et occupe toujours la 55<sup>e</sup> position au classement du mois de mars de la Fédération internationale de football (FIFA), publié mercredi par l'instance mondiale sur son site officiel. Au niveau africain, l'Algérie est à la dixième place, devancée par le Ghana (16<sup>e</sup>-1), la Côte d'Ivoire (25<sup>e</sup>+1), l'Egypte (35<sup>e</sup>-2), Nigeria (39<sup>e</sup>+1), Burkina Faso (40<sup>e</sup>+1), Cameroun (42<sup>e</sup>+1), Guinée (44<sup>e</sup>+2), Tunisie (45<sup>e</sup>+3), et l'Afrique du Sud (46<sup>e</sup>+1). Le prochain adversaire des Verts en qualifications de la CAN-2012, le Maroc, pointe à la 66<sup>e</sup> place mondiale (+8). La République Centrafricaine et la Tanzanie, qui se trouvent dans le groupe de l'Algérie, en qualification de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2012, sont respectivement 112<sup>e</sup> (+2) et 121<sup>e</sup> (+2) Dans le haut du classement, l'Espagne reste toujours en tête, suivie des Pays-Bas et de l'Allemagne. Un total de cinquante-cinq matches amicaux sont venus chambouler le classement mondial FIFA.

### Deux matchs à huis clos pour l'O Médéa

La commission de discipline de la Ligue nationale de football, après lecture du rapport complémentaire, a infligé à l'O Médéa, club évoluant en Ligue 2, une sanction de deux matchs à huis clos et une amende de 50.000 DA, suite aux graves incidents survenus en fin de partie lors de sa rencontre de championnat contre le MSP Batna disputée le 25 février. Dans le cadre du même dossier, le joueur Latreche Mouloud et le secrétaire du club Hannoun ont écopé respectivement de deux et quatre matchs fermes et d'une amende de 30.000 DA et 50.000 DA. La commission de discipline a sanctionné également les clubs du MC Mekhadma (Division nationale amateurs) et le CRB Hennaya (Championnat Inter-régions) qui joueront leur prochain match à huis clos suite aux incidents qui ont émaillé leurs confrontations des 1/16<sup>e</sup>s de finale de la coupe d'Algérie joués le 5 mars dernier contre respectivement le MC Alger et l'ES Berraoughia.

PHILIPPE MONTANIER PARLE DE FOUAD KADIR

### «Ce joueur dégage beaucoup de confiance dans son jeu»



L'entraîneur du FC Valenciennes (Ligue 1 française de football), Philippe Montanier, n'a pas tari d'éloges sur le milieu international algérien, Fouad Kadir, le qualifiant de joueur "intelligent". "C'est un joueur très technique, qui dégage beaucoup de confiance dans son jeu. Il peut jouer à droite comme à gauche. Il est doté d'une très bonne intelligence de jeu et il est très à l'aise balle au pied", a indiqué Philippe Montanier à la presse locale, cité mercredi par le site d'Eurosport. Suite à une mauvaise blessure à la cuisse qui l'a éloigné des terrains depuis un mois, Fouad Kadir a complètement repris ses forces et a même disputé un match entier avec l'équipe réserve de Valenciennes. Il est désormais opérationnel après avoir suivi un programme spécifique. Fouad Kadir, qui a été reversé à l'équipe réserve de Valenciennes pour reprendre toutes ses forces, a disputé le week-end dernier une rencontre contre Wasquehal. Le milieu algérien a ébloui les observateurs par son retour en force, précise la même source. Avec ce retour en force de Kadir, le sélectionneur national Abdelhak Benchikha pourra éventuellement compter sur lui pour donner un plus dans l'entreeu de la sélection algérienne en vue de la confrontation maghrébine tant attendue contre le Maroc le 27 mars à Annaba pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2012.

## SCHALKE 04

**Magath partira à la fin de la saison**

L'entraîneur de Schalke 04 Felix Magath va quitter le club à la fin de la saison, affirme le groupe de presse régional WAZ mercredi. Les instances dirigeantes du club ne le croient plus capable de mener à bien l'objectif de remporter le Championnat d'Allemagne d'ici la fin de son contrat en 2013, selon WAZ. Pour succéder à l'autoritaire Magath, en poste depuis juin 2009, la direction du club cherche selon WAZ un remplaçant "dans le style de Jürgen Klopp", le charismatique et volcanique entraîneur du Borussia Dortmund, en tête du classement du Championnat d'Allemagne avec 12 points d'avance sur Leverkusen à 9 journées de la fin, à qui le titre tend les bras. Schalke 04 pointe actuellement à la 10e place du classement du Championnat d'Allemagne, à 5 points de la zone de relégation. Magath est de plus en plus lâché par les supporters du club, en raison de sa politique de transferts et de son style jugé dictatorial. En outre, l'équipe pourrait perdre son gardien de but Manuel Neuer, titulaire en équipe d'Allemagne, convoité par le Bayern Munich.

## FABREGAS

**«Je m'excuse»**

Auteur d'une tallonade inutile devant son but, qui a permis à Barcelone de récupérer le cuir, et à Messi de marquer, Cesc Fabregas ne s'en est pas remis. Passé au travers du match, l'Espagnol annoncé du côté du Camp Nou dès cet été, a tenu à s'excuser: "Merci aux fans d'Arsenal qui nous ont apporté tout leur soutien. J'accepte entièrement la responsabilité du résultat. C'est l'un des pires moments de ma vie, et je m'en excuse."

## JOHAN DJOUROU

**«J'ai un peu honte»**

Johan Djourou, natif d'Abidjan puis adopté par une Suisse, a très mal vécu la décision de Massimo Busacca d'expulser Robin Van Persie pour un deuxième carton jaune. Le néerlandais a été averti pour avoir frappé dans le ballon après un coup de sifflet. "Dans l'ensemble, le Barça mérite sa qualification mais la décision change beaucoup de chose. J'ai un peu honte. C'est une décision qui change un match et à ce niveau-là, on ne peut pas accepter des choses comme ça", a déclaré le défenseur d'Arsenal, qui partage la même nationalité que l'homme en noir.

## ITALIE

**Séparation à l'amiable entre l'AS Rome et le Brésilien Adriano**

L'AS Rome et le Brésilien Adriano ont annoncé mardi leur décision de se séparer à l'amiable, après seulement sept mois où le joueur, dont la carrière est en net déclin depuis six ans, n'a joué que très rarement comme remplaçant en Championnat d'Italie. "Nous avons trouvé un accord pour la fin anticipée et consensuelle du contrat, qui devait se terminer en juin 2013", est-il écrit sur le site de la Bourse, la Roma étant cotée en bourse. Arrivé cet été pour se relancer, Adriano Leite Ribeiro n'a inscrit aucun but pour la Roma. Il semble ne pas s'être remis des problèmes de poids et d'alcool qui avaient précipité, après cinq bonnes saisons, son retour au Brésil pour dépression nerveuse, en décembre 2007 (à Sao Paulo puis au Flamengo). Adriano, 29 ans, avait explosé à l'Inter Milan où il était arrivé en janvier 2004. A la Coupe du monde 2006, il était même membre du carré magique du Brésil, avec Ronaldo, Ronaldinho et Kaka.

## BARCELONE

**LE ROI MESSI**

*Cette incapacité à peser, ces occasions vendangées et le doute qui s'installe... jusqu'à ces deux buts libérateurs qualifiant mardi le Barça pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Lionel Messi est revenu comme un prince dans la compétition reine.*

Avec ces deux nouveaux buts, l'attaquant argentin de 23 ans, qui prend la tête du classement des buteurs (8), en est à 45 réalisations en 39 matches (toutes compétitions confondues), et 33 buts en 52 parties de Ligue des champions. Royal ! "Un jour, quand vous passerez en revue les meilleurs buts de Messi, vous n'aurez jamais assez le temps : il en met tellement que cela en devient normal", a relevé son entraîneur, Josep Guardiola, pour souligner la singularité de son petit protégé. Il lui fallait répondre sur le terrain qui l'a fait roi, le Camp Nou, après sa pâle prestation au match aller. Il y avait eu cette pléiade d'occasions manquées, que le revers barcelonais à l'Emirates Stadium (2-1) avait mis brutalement en lumière. Et Messi inefficace, c'est le Barça qui flageole. Puis une nouvelle série noire mardi au Camp Nou. Il se heurte d'abord à un bon Koscielny (6e, 12e). Puis ne peut armer au bout d'un slalom fulgurant (31e), ou tire directement et mollement sur Almunia, en position idéale après avoir effacé deux joueurs (45+2). Il y a aussi cette chute au contact de Diaby tout juste à l'intérieur de la surface anglaise (32e). Penalty, rien? L'arbitre choisit la seconde option, et Messi peste à terre. Messi bridé, inefficace, énervé: ses coéquipiers n'aiment pas le voir comme cela. Alors "l'Accélérateur de particules" Iniesta a accéléré le jeu, en fixant la défense londonienne pour offrir une passe dans le trou à son compère qui tire sur Almunia; le ballon rebondit sur le gardien et revient sur l'Argentin qui n'a plus qu'à le



rabattre dans le but (45+3). But, enfin! Il fallait voir cette rage de guerrier sur ce visage adolescent, lui qui fête habituellement ses buts d'un sourire emprunt de candeur. Il y avait de la revanche personnelle dans cette expression-là. Une fois libéré par son but, le double Ballon d'Or se montre plus altruiste dès l'entame de la seconde période, avec cette double action qui le voit fixer la défense et décaler Pedro puis longer la ligne de but et voir son centre en retrait contré (48e). Le penalty, obtenu par Pedro sur une passe en profondeur de Xavi, a permis à l'attaquant argentin de marquer le troisième but du Barça synonyme de qualification (71e), d'un frappe croisée du gauche, redoutable de précision sinon de puissance.

## JOSEP GUARDIOLA

**«Ils n'ont pas aligné trois passes de suite»**

*Josep Guardiola, l'entraîneur du FC Barcelone qualifié en quart de finale mardi (3-1), a mis l'élimination d'Arsenal sur le compte de la supériorité catalane et le fait que les Gunners n'aient "pas aligné trois passes de suite", plus que sur l'exclusion de Van Persie.*

**Arsène Wenger s'est plaint de l'exclusion, qu'en pensez-vous?**

La réalité, c'est qu'ils n'ont pas aligné trois passes de suite, ils n'ont pas tiré au but. Ils ont pourtant des joueurs de classe comme Van Persie, Nasri, Rosicky... C'est parce qu'on a fait un match extraordinaire, on a joué très bien à onze contre onze, et à onze contre dix on a joué encore mieux. Peut-être qu'ils voulaient garder le résultat, je ne sais pas. Mais sa réaction, je peux la comprendre, je suis entraîneur. Je peux entendre les plaintes, mais si un jour on se rencontre autour d'un verre de vin, on pourra parler foot. Il est arrivé beaucoup de choses au match aller, beaucoup. On a regardé

le match, on a vu qu'on avait bien joué mais fait quelques erreurs, on a essayé de les corriger. C'est comme ça que nous, on fonctionne.

**Méritez-vous de l'emporter avec un score plus ample ?**

Beaucoup plus! Mais les occasions, il faut se les créer et il faut les mettre. A la fin, si "Masche" (Mascherano) n'est pas plus rapide que Bendtner, on est éliminés. En Coupe d'Europe, ça se joue là-dessus aussi.

**Qu'est-ce que cela vous fait de vous qualifier pour la troisième fois consécutive pour les quarts de finale ?**

Revenir en quart, c'est fantastique, parce que ça se joue sur des détails. Peu importe qui entraîne, ce qui importe c'est les joueurs et qu'ils y ait de la continuité. Un jour, quand vous passerez en revue les meilleurs buts de Messi, vous n'aurez jamais assez le temps: il en met tellement que cela en devient normal. Andres Iniesta a aussi été très bon, avec cette manière de lever la tête au bon moment."



FATIHA MOUASSA, NAIMA TERKACHE, KHALIDA ANAD, INÉS GARCÍA ALBI,  
EDURNE ARBELOA À L'INSTITUT CERVANTÈS

# ON NE NAÎT PAS JOURNALISTE ON LE DEVIENT

*Si la grande féministe française Simone de Beauvoir avait écrit : « On ne naît pas femme on le devient », la gente féminine travaillant dans les médias s'accordera à dire que certainement on ne naît pas journaliste on le devient. Reste que pour le devenir dans une société et un monde à forte tradition masculine, pour ne pas dire misogyne, est extrêmement difficile, mais heureusement pas impossible.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi raconter le parcours de chacune d'elles dans le monde est un peu délicat à travers ces quelques lignes. Mais heureusement, plusieurs femmes journalistes se regrouperont ce samedi 12 mars pour nous narrer leurs expériences. Fatiha Mouassa, Naima Terkache, Khalida Anad, Inés García Albi, Edurne Arbeloa seront présentes à partir de 16 h à l'institut Cervantès pour rendre au 8 mars, la Journée Internationale de la femme, sa véritable vocation : lutter contre les inégalités homme-femme.

En cette occasion, les trois journalistes algériennes et les deux autres espagnoles débattront et échangeront des idées et des opinions ainsi que leurs plus remarquables expériences tout au long de leurs carrières professionnelles comme femmes et journalistes.

Autour donc du thème « La Femme dans le journalisme », les conférencières aborderont certainement à travers cette rencontre divers points. Des idées mais surtout des préoccupations et des embûches qui touchent les femmes journalistes comme étant malheureusement plus souvent au chômage, plutôt en CDD, moins bien payées... en d'autres termes les femmes journalistes galèrent plus que leurs confrères masculins. Bien que le métier de journalistes ne cesse de se fémi-



niser à travers le monde, les femmes sont victimes de disparités professionnelles, comme d'ailleurs dans d'autres secteurs à dominante masculine.

Cette conférence-débat sera une occasion également de faire la rencontre de ces consœurs journalistes et de connaître leur parcours professionnel respectif. Ainsi Fatiha Mouassa est Chef d'émission à l'Entreprise nationale de télévision algérienne (ENTV), Secrétaire nationale et chargée de la communication et des relations extérieures de l'UNFA (Union nationale des femmes algériennes). Elle a dirigé le Club d'Algérie Art et Culture.

Quant à Naima Terkache, elle est journaliste à l'APS (Algerian Press Services) où elle s'occupe du service reportage depuis 22 ans. Spécialiste en environnement, société civile, femme et tourisme.

Puis vient le tour de Khalida Anad, qui n'est plus à présenter dans la corporation. Rédactrice reporter à Canal Algérie, service information, rédactrice en chef chargée du service reportage pour la rédaction du journal télévisé, elle a travaillé comme journaliste dans la rubrique nationale et économie au quotidien *Le Jeune Indépendant*. Elle a obtenu le Prix Abdelhamid Benzine dans la catégorie « Ecrits en économie et société » en mars 2004. Enfin vient le tour des deux autres journalistes espagnoles. Inés García Albi

est licenciée en Histoire et titulaire du Master en journalisme du quotidien *El País*. Elle collabore dans la presse écrite et la radio et a exercé différents postes à responsabilité dans le domaine culturel. Elle est l'auteur de *Nosotras que contamos. Mujeres periodistas en el siglo XX*, (Plaza & Janés, 2007). Edurne Arbeloa est licenciée en journalisme et est titulaire du Master en journalisme du quotidien *El País*. Elle a été Reporter rédactrice internationale de CNN+ et envoyée spéciale de Noticias Cuatro pour couvrir la catastrophe de Haïti, la crise du peuple sahraoui et l'arrivée du bateau espagnol Alakrana au Seychelles, entre autres.

Il est à noter que les journalistes participantes seront à la disposition de la presse une demi-heure avant le début de la conférence.

De plus, les journalistes espagnoles seront aussi disponibles pour répondre aux questions de la presse, le demain après-midi, à la demande préalable auprès de l'Instituto Cervantes d'Alger.

L'ambassade d'Espagne et l'Instituto Cervantes d'Alger souhaiteraient compter sur la participation de toutes les personnes intéressées par ce sujet, travaillant ou non dans le domaine journalistique, qui désiraient enrichir et ouvrir le débat de cette Conférence.

K. H.

EMMELENE LANDON

## UNE AUSTRALIENNE À ALGER

PAR LARBI GRAÏNE

Installée en France depuis 1979, l'écrivaine australienne Emmelene Landon sera samedi prochain à Alger où elle doit animer à 14 h 30 à la salle Frantz Fanon de Riadh El Feth à Alger, une rencontre littéraire axée sur sa propre œuvre. Ce rendez littéraire s'inscrit dans le cadre du cycle de rencontres qu'organise depuis novembre 2010 l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) en partenariat avec les éditeurs Actes Sud. Née en 1963 à Melbourne, en Australie, Emmelene Landon avant de venir en France, a vécu à Londres et New York. Sa biographie présente l'intérêt de comporter des accointances avec le monde des arts.

En effet Emmelene Landon est diplômée de l'École des Beaux-Arts de Paris. En plus d'être cinéaste, elle est également artiste-peintre qui a, à son actif, plusieurs expositions de toiles et de photographies à Paris, Marseille, Dunkerque, Morlaix, Le Havre, Cherbourg, Pékin, Rome et New York. Grande voyageuse, notre écrivaine a pris le Transsibérien pour se rendre en Chine. Elle a travaillé aussi à la radio en enregistrant des émissions traitant du thème du transport. Elle s'est notamment intéressée entre autres aux stations de métro, à l'ancienne gare maritime de Cherbourg, au parking au-dessus du périphérique et aux porte-conteneurs. Ses livres se font du reste écho de ses préoccupations,

elle a publié « Le Tour du monde en porte-conteneurs », chez Gallimard, 2003, « Le voyage à Vladivostok » chez L. Scheer, « Susanne, peintures de Susanne Hay » chez également L. Scheer et « La tache aveugle » chez Actes Sud. Dans le domaine du cinéma, elle a réalisé avec Joan Le Bihan « Australie, mère et fille », 2003, 52 min / vidéo / couleur et « Le Fantastique voyage du conteneur rouge », vidéo, 80 min Juin 2004. Dans « Susanne, peintures de Susanne Hay » Emmelene Landon, qui fut l'amie de l'artiste disparue, raconte l'histoire sur un ton émouvant de cette femme hors du commun dont elle a fait connaissance en 1985, dans l'atelier de Cremonini aux

TROUPE RÉGIONALE DE MASCARA

### La pièce "Alf tahiyya li Arfiya" très applaudie à Tlemcen

La pièce "Alf tahiyya li Arfiya" de la troupe du théâtre régional de Mascara a été longuement ovationnée par le nombreux public qui a assisté dans la soirée de mardi à Tlemcen à sa première représentation coïncidant avec la célébration de la journée internationale de la femme. La pièce, adaptée par M'hamed Benguettaf directeur du Théâtre national algérien du texte "Mille hurras pour une gueuse" de Mohamed Dib, raconte l'histoire d'une femme "Arfiya" qui a vécu les périodes coloniale et post coloniale et qui tente d'analyser les crises multiformes que vit le pays dans différents domaines. A travers sa propre lecture des événements et différentes situations, Arfiya par sa force de caractère et son expérience cumulée au fil des années incite à réfléchir sur la meilleure manière d'édifier le pays et d'éradiquer la culture de l'oubli. Le rôle de Arfiya a été magistralement interprété par la comédienne Warda Sayam qui a épaté le public présent. Au côté de cette artiste à l'avenir prometteur, le chevronné comédien Mohamed Adhar du Théâtre régional d'Oran a confirmé, quant à lui, une fois de plus, tout son talent et son expérience dans l'art de la planche. Le metteur en scène Missoum Laaroussi s'est dit à la fin de la représentation "très fier" de ses 26 comédiens et satisfait du comportement de l'ensemble de sa troupe qui a "durement travaillé" pendant plus de six semaines pour monter cette œuvre théâtrale qui rend hommage au grand écrivain algérien Mohamed Dib. "Nous n'avions pas assez de temps pour nous préparer et ça n'a pas été toujours facile de travailler mais je pense qu'à la fin, l'on peut dire que le théâtre de Mascara peut se targuer d'avoir une troupe talentueuse", s'est-il félicité. Cette pièce qui va être jouée durant trois jours à Tlemcen sillonnera ensuite plusieurs wilayas limitrophes, a-t-on indiqué. Le département théâtre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique de l'année 2011" prévoit la présentation de 19 pièces de théâtre tout au long de cette année, dont la première a été présentée la semaine dernière.

APS

Beaux-Arts de Paris. Il s'agit en fait de la rencontre entre deux femmes peintres. « Susanne aspirait au primaire et au biologique de l'homme dans sa peinture. Elle aimait les thèmes mythologiques et les martyrs, ce qui reste quand il n'y a plus rien, pas de religion, pas de contexte : l'homme face à sa chair, livré aux besoins de son corps, ou bien face au corps de l'autre. » écrivit Emmelene Landon. L'autre roman « La tache aveugle » relate l'histoire de trois sœurs qui décident d'étudier la peinture, à l'opposé de leurs camarades qui optent pour la vidéo. Les sœurs créent un jeu qui les ferait se rapprocher du peintre anglais du XVIIIe siècle Alexander Cozens.

L. B.

L'INVESTISSEMENT DES FEMMES DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

# Un moyen d'occuper de nouveaux espaces

*Tassaadit, Yamina, Nihad, des exemples de femmes qui ont réussi à occuper des places dans le monde du travail en investissant avec succès et détermination dans des créneaux économiques.*

Grâce à leur détermination, leur persévérance et des efforts soutenus, elles ont pu traverser avec brio les différentes étapes que requiert l'opération de création d'une entreprise ou la concrétisation d'un projet dans le cadre de l'un des dispositifs de l'emploi que ce soit l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), l'agence nationale de gestion des micros-crédits (Angem) ou la caisse nationale d'assurance chômage (Cnac). La volonté de ces femmes a vaincu tous les obstacles. Ni les difficultés d'approvisionnement ni les lenteurs dans les procédures ne les ont empêchées de concrétiser leur projet. Leurs expériences tantôt se ressemblent tantôt diffèrent mais la volonté qui les anime et les défis qu'elles s'imposent les rassemblent pour atteindre le but escompté. A. Yamina de la wilaya de Blida, diplômée de l'école vétérinaire est un de ces exemples. Elle a réussi à transformer son statut de chômeuse en celui de chef d'une micro-entreprise d'apiculture produisant plusieurs types de miel dont ceux d'orange, de pomme et d'eucalyptus. L'environnement dans lequel elle vit, a-t-elle déclaré, l'a beaucoup aidé dans la mise sur pied de son activité, outre le micro-crédit dont elle a bénéficié sous forme de prêt sans intérêt par le biais de l'Angem. Mme Tassaadite de Tizi-Ouzou a investi le micro-crédit qu'elle a obtenu dans l'industrie des pâtes alimentaires traditionnelles. Une activité qui lui a permis



d'obtenir une médaille d'argent décernée par la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) suite à sa participation à la Foire des produits de 2010. Cette entrepreneuse a réalisé son

projet après avoir bénéficié d'un micro-crédit d'une valeur de 400.000 DA en 2008.

Cette quinquagénaire emploie 21 femmes en sous-traitance et compte élargir son activité en micro-entreprise une fois

ses dettes remboursées. M. Nihad, une Oranaise âgée d'une trentaine d'années et mère de deux enfants a eu recours à l'Ansej pour la création d'une micro-entreprise avec comme projet la récupération des produits recyclables. Nihad qui emploie une trentaine de jeunes, travaille dans le cadre d'accords qu'elle a conclus avec certaines entreprises industrielles qui lui fournissent les déchets et d'autres qui utilisent les produits recyclés pour l'emballage. Agée d'une cinquantaine d'années et mère de trois enfants, D. Zahia a créé une école de formation professionnelle, un projet réalisé en 2007 grâce à la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac). Une dizaine de jeunes diplômés universitaires y sont employés. Ingénieur d'État en architecture, K. Ourida, d'Alger a créé quant à elle son bureau d'études en 2008, un projet réalisé grâce à la Cnac également. Le bureau emploie une vingtaine de jeunes en sous-traitance. Mme Ilham de Constantine est une femme au foyer, elle a bénéficié d'un micro-crédit en 2009 pour la réalisation d'un projet de broderie traditionnelle. Elle emploie actuellement quatre jeunes filles et compte recruter davantage une fois son entreprise élargie. APS

## Tassaâdit : médaille d'argent pour son micro-projet

Tassaadit a remporté une médaille d'argent de la FAO grâce à son micro-projet d'industrie de pâtes alimentaires traditionnelles qu'elle a pu réaliser à travers un micro-crédit dont elle a bénéficié dans le cadre des différents mécanismes de l'emploi. Agée de 57 ans et issue des monts Djurdjura en Kabylie, Tassaadit a pu, grâce à sa détermination, réaliser son projet à travers un financement triangulaire (la banque-l'Agence nationale de gestion du micro-crédit et le promoteur) en dépit des difficultés rencontrées. Après avoir bénéficié d'un micro-crédit d'un montant de

400.000 DA en 2008, Tassaadit a pu lancer son projet qui consiste en la préparation des différentes sortes de couscous. Fière d'avoir décroché cette médaille d'argent de la FAO en 2010, Tassaadit a confié qu'elle n'avait jamais pensé recevoir un jour une distinction internationale, ajoutant que cet hommage était "le fruit de ses efforts et son dur labeur". "J'ai relevé le défi pour réaliser ce projet et assurer un revenu pour ma famille", a tenu à souligner cette mère de quatre enfants. Son intérêt pour le couscous, une spécialité transmise de mère en fille dans la région, dénote de son souci de

préserver ce plat traditionnel très prisé par les familles algériennes en différentes circonstances. Couscous de blé, d'orge, de maïs, de riz ou de gland pour ceux qui suivent un régime alimentaire, Tassaadit excelle dans la préparation de ces différents genres de couscous. Cette promotrice a pu également, grâce à la qualité de son travail et sa persévérance, imposer ses produits sur les étals des denrées alimentaires contribuant ainsi à la création de 21 emplois au profit de femmes au foyer et 6 autres au siège de sa micro-entreprise.

## D.-J Samia, le tempo dans la peau

Dynamique, joyeuse, le regard pétillant, Samia, une Algérienne de 24 ans, semble décidée à tenir son pari, un rêve d'enfance en voie de réalisation: être disc-jockey (D.-J) de "circonstance" ne lui sied pas, elle aspire à devenir une professionnelle, autrement dit monter sur les scènes des clubs et autres discothèques. Rares sont les Algériennes -la plupart s'octroyant indûment le titre de "D.-J"- qui font dans le véritable mixage des musiques, se limitant à l'animation des fêtes familiales où les femmes n'osent pas se déhancher en présence d'hommes, généralement par "pudeur". Faisant exception, D.-J Samia, passionnée de techno, de la house et de la musique tectonique, a choisi, elle, de se lancer dans une carrière de vraie disc-jockey. Mais que l'on ne s'y trompe pas, si Samia revendique pleinement le titre de "D.-J", elle n'en a pas pour autant le look comme on pourrait l'imaginer: chez elle, point de casquette vissée sur le crane, de pantalon jeans genre fan de musique électronique et encore moins de "piercing". Rencontrée

par l'APS lors d'un concert dans une salle de spectacle algéroise, les prestations de Samia n'ont rien à envier à celles de ses collègues hommes. Elle enchaîne scratch et mixages avec brio, au grand bonheur des amateurs des ambiances rythmées non-stop, tous très jeunes venus la découvrir. Mais en attendant les "vraies scènes", comme elle dit, pour y déployer tout son art, notre D.-J se contente pour l'heure d'animer des anniversaires et quelques soirées dans des centres de vacances durant l'été, sans boudier son plaisir, faisant même contre mauvaise fortune bon cœur, ces occasions représentant pour elle "autant d'exercices à capitaliser". Affairée devant sa table de mixage, cette jeune femme, dont l'apparence "sage" jurerait presque avec un métier de scène aussi énergique et rapide, fait montre d'une dextérité étonnante. Baladant avec aisance ses doigts sur la console, les yeux tournés tantôt vers sa collection de disques, tantôt vers le public, D.-J Samia entraîne les mordus de danse dans un univers de décibels, amplifiés par les boumours des



baffles. Pour cette D.-J pas comme les autres, ne répondant pas aux canons des "reines" des boîtes de nuit d'ailleurs, le choix de devenir D.-J lui a été presque dicté par sa passion pour la musique.

### Encouragée par son entourage

Samia affirme avoir été toujours attirée par les musiques aux tempos rapides, qu'elles soient étrangères ou locales. D'ailleurs, elle ose le mixage de sonorités aussi éloignées que le s'taïfi, le l'llaoui ou le raï et les genres plus tendance comme la techno

ou la house. Encouragée par son entourage, Samia, native d'Alger, a mis toutes ses capacités dans l'acquisition du matériel nécessaire, soit une console de mixage et un double lecteur CD. Pour la manipulation de ce matériel d'apparence compliquée, elle apprend sur le tas, dit-elle simplement. "J'aime la musique rythmée. J'aime aussi mettre de la bonne ambiance et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de me lancer dans cette aventure, sachant que D.-J rime plutôt avec garçon, mais ce métier correspond à mon tempérament", dit-elle avec un sourire en coin qui en dit long sur

sa détermination. Consciente de la "difficulté" de s'imposer dans le monde des boîtes de nuit, D.-J Samia qui aspire à sortir un album, affiche sa volonté d'aller jusqu'au bout de son rêve et d'inscrire son nom parmi les célèbres disc-jockeys algériens, comme D.-J Nassim ou D.-J Mehdi. "Mon but c'est de me retrouver face à une immense piste de danse dans un night-club où je pourrai enfin m'éclater en mettant le feu par les mixages que je prépare moi-même", dit-elle juste avant d'entrer sur scène. L'assistance, de très jeunes gens pour la plupart, présente à ce concert s'est abandonnée à la danse, sans accorder une attention particulière au fait que le D.-J qui a réussi à les faire bouger est une femme, pourvu que l'ambiance soit au rendez-vous. Samia réserve la majeure partie de son temps au mixage des musiques en sélectionnant des morceaux variés en fonction de sa sensibilité et de son inspiration. Le plus important pour elle est de réussir à concocter un programme musical qui fera de la scène "un espace de bonheur partagé". APS

**Lily Allen**

## «Le genre d'épreuve qui change une personne»

À la base, le documentaire devait suivre la reconversion dans la mode de Lily Allen. Pourtant, le résultat s'avère bien moins léger que ce que laissait penser le sujet. Lily Allen : From Riches To Rags (« de la richesse aux frêpes ») est un reportage en trois parties pour lequel une équipe de télévision a suivi Lily Allen entre mars et octobre 2010. La chanteuse mettait alors sa carrière entre parenthèses pour se consacrer avec sa sœur à l'ouverture de leur magasin de vêtements vintage installé dans le quartier londonien de Covent Garden.

En plus de son nouveau défi professionnel, Lily Allen a partagé un autre grand moment avec l'équipe de tournage : l'annonce de sa grossesse. Mais comme vous le savez, le rêve de maternité de la star s'est mué en cauchemar lorsqu'elle a appris en novembre dernier qu'elle avait fait une fausse-couche. Si ce drame personnel est intervenu après la fin initiale du documentaire, Lily a rencontré plus tard l'équipe de tournage pour



partager sa peine avec ceux qui avaient suivi presque au quotidien sa grossesse pendant plusieurs mois. « Ça a été une très longue bataille (pour se remettre), avoue-t-elle dans le dernier épisode du reportage. Je crois que c'est le genre d'épreuve qui change une personne. » Dans From Riches to Rags, Lily Allen s'est aussi confiée sur les problèmes de boulimie qu'elle a eu pendant des années: « Je vomissais après chaque repas. Ce n'est pas quelque chose dont je suis fière, s'est-elle souvenue. Je pensais que j'étais bien et c'était génial de pouvoir enfiler des vêtements à un million de dollars. Mais je n'étais pas heureuse, je ne l'étais vraiment pas. J'aimerais être la personne la plus mince du monde mais je ne peux pas le devenir sans être malheureuse. J'adore la nourriture. » La première partie du documentaire sera diffusée

outr-Manche sur Channel 4. Pour les fans français, il reste toujours la possibilité du replay sur le site de la chaîne...

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1917 La révolution russe s'étend

Les manifestations et les soulèvements contre la famine et la guerre, qui à l'origine, se tiennent à Petrograd le 8 mars, s'étendent peu à peu à d'autres villes de Russie, marquant le début de ce qu'on désignera sous le nom de Révolution de Février, le 10 mars étant le 25 février dans le calendrier russe. Le tsar Nicolas II abdiquera cinq jours plus tard.

### 1922 Arrestation de Mohanwdas Gandhi en Inde

Le leader nationaliste Gandhi est trouvé coupable d'avoir incité le peuple indien à la violence contre les dirigeants britanniques du pays. Une semaine plus tard, il sera condamné à une peine de six ans d'emprisonnement.



### 1933 Ouverture du premier camp de concentration

Quelques jours après qu'Hitler deviennent chancelier et prenne le pouvoir, le premier camp de concentration ouvre ses portes à Dachau. Quelque 32.000 personnes y trouveront la mort mais de plus, de ce camp des milliers d'autres prisonniers seront dirigés vers les camps d'extermination situés en Pologne. Le deuxième camp fut celui d'Oranienburg.

### 1952 Fulgencio Batista prend le pouvoir à Cuba

Fulgencio Batista se proclama président et suspendit la constitution. En 1952, il se présente de nouveau aux élections mais les sondages alors publiés lui sont nettement défavorables, le plaçant derrière Roberto Agramonte et Aurelio Hevia. Fortement hostile notamment à la nomination annoncée du colonel Ramón Barquín à la tête des forces armées de Cuba, Batista fomenta un coup d'État qui a lieu le 10 mars 1952, soutenu par une frange nationaliste de l'armée.

### 1958 Miss Pensylvanie



Native de Pensylvanie, Sharon Stone est née ce jour. Elle est actrice réalisatrice et productrice de cinéma. Après des débuts dans le manéquinat, elle commence sa carrière de comédienne dans les années 1980. Son père, ouvrier, pousse sa fille à viser sans complexe les postes les plus hauts sans craindre de

concurrencer les hommes. Le succès arrive seulement douze ans plus tard quand elle interprète Catherine Tramell dans Basic Instinct (1992). Ce succès lance sa carrière cinématographique. Très engagée pour les causes humanitaires, elle est l'ambassadrice de l'American Foundation for AIDS Research (Amfar), une association de lutte contre le SIDA elle milite pour la pauvreté, s'investit dans la cause des femmes. Pour la récolte des fonds, le visage de la star est sur tous les fronts. En 2001, elle est victime d'une rupture d'anévrisme.

### 1959 Début de la rébellion tibétaine

Le 10 mars 1959, ce sont des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui descendent dans les rues de Lhassa pour réclamer l'indépendance du Tibet. Ce mouvement de protestation, porté par une population déjà exaspérée, fut réprimé dans un bain de sang. Selon une estimation chinoise, près de 87.000 Tibétains furent massacrés dans le seul Tibet central. Il fallut un peu plus de trois jours à l'Armée Populaire de Libération pour venir à bout du soulèvement, mais elle ne réussit pas à étouffer le mouvement de résistance qui se répandait dans tout le Tibet. Le soulèvement du 10 mars et sa répression inconditionnelle eurent pour conséquence la fuite vers l'Inde du Dalaï-Lama, des membres de son gouvernement et d'environ 80.000 Tibétains. Le gouvernement tibétain en exil, depuis son siège de Dharamsala, petite ville située au nord de l'Inde dans les contreforts de l'Himalaya, a développé, sous la conduite du Dalaï Lama, une résistance non violente à l'occupation chinoise, résistance qui a donné naissance à un Mouvement pour la liberté du peuple tibétain étendu aujourd'hui à l'échelle mondiale. Aussi chaque année, où qu'ils soient, les Tibétains commémorent le 10 mars, pour qu'eux-mêmes se souviennent, et pour rappeler au monde que les Tibétains qui sont morts pour la cause de la liberté ne sont pas morts en vain, que leur mort est un sacrifice juste et noble, consenti pour que puisse naître un Tibet libre et indépendant.



### 1998 Le général Augusto Pinochet se fait sénateur



Après 24 années passées à la tête de l'armée de terre chilienne, le général Augusto Pinochet, 82 ans, symbole des années noires de la dictature, quitte son poste de commandant en chef pour devenir sénateur à vie.

## LE CARNET DU MIDI

### 1920 L'HOMME AUX 35 PSEUDONYMES



Boris Vian est un écrivain français, poète, parolier, chanteur, critique et musicien de jazz (trompettiste), né ce jour dans les Hauts-de-Seine. Il fut aussi ingénieur de l'École centrale inventeur, scénariste, traducteur (anglo-américain), conférencier, acteur d'occasion et peintre. Vian a signé ses nombreux écrits de pseudonymes divers dont le fameux Vernon Sullivan. Il fréquente les cafés de Saint-Germain-des-Prés ceux-ci rassemblent intellectuels et artistes

de la rive gauche : Jean-Paul Sartre (Raymond Queneau, Simone de Beauvoir, Juliette Gréco, Marcel Mouloudji ou Miles Davis. Son premier roman célèbre (sous l'hétéronyme de Vernon Sullivan) est «J'irai cracher sur vos tombes», écrit en 1946. Le roman est très controversé, notamment parce qu'il est retrouvé sur les lieux d'un crime passionnel. Boris Vian est condamné en 1950 pour outrage aux bonnes mœurs. Le matin du 23 juin 1959, Boris Vian assiste à la première de «J'irai cracher sur vos tombes», film inspiré de son roman. Il a déjà combattu les producteurs, sûrs de leur interprétation de son travail, et publiquement dénoncé le film, annonçant qu'il souhaitait faire enlever son nom du générique. Quelques minutes après le début du film, il s'effondre dans son siège et, avant d'arriver à l'hôpital, meurt d'une crise cardiaque.

### 1954 UN COMPOSITEUR POUR DES ARTISTES DE RENOM

Parisien de naissance Didier Barbelivien est auteur-compositeur-interprète français. À partir des années 1970, il écrit de nombreuses chansons à succès pour des chanteurs comme Johnny Hallyday, Michel Sardou, Daniel Guichard, Claude François etc. Didier Barbelivien connaît la gloire en tant que chanteur dans les années 1980 et 1990. Ses succès en solo ou en duo avec Félix Gray atteignent vite les sommets des palmarès. En 2004, il a écrit un spectacle musical sur le thème du rapatriement des Français d'Algérie et des harkis lors de l'indépendance : "Les enfants du soleil". Malgré de nombreuses années d'artiste-auteur-compositeur, c'est la première fois que Didier Barbelivien fera de la scène. La même année, il soutient Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle française, et il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 1er janvier 2009.



musical sur le thème du rapatriement des Français d'Algérie et des harkis lors de l'indépendance : "Les enfants du soleil". Malgré de nombreuses années d'artiste-auteur-compositeur, c'est la première fois que Didier Barbelivien fera de la scène. La même année, il soutient Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle française, et il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 1er janvier 2009.

### 1957 EN GUERRE CONTRE LES CROISÉS



Oussama ben Laden voit le jour en 1957 à Riyad en Arabie saoudite. Il est issu d'une riche famille originaire du Yémen. C'est un islamiste déchu de sa nationalité saoudienne. C'est aussi le dirigeant principal du réseau jihadiste Al-Qaïda. Il est présenté comme le commanditaire présumé des attentats du 11 septembre 2001 par les États-Unis. Le Federal Bureau of Investigation, qui l'a placé depuis juin 1999 sur sa liste des dix criminels les plus recherchés suite aux attentats des ambas-

sades américaines en Afrique, offre 25 millions de dollars américains pour tout renseignement permettant sa capture. S'il a pu être considéré comme un « héros » par certaines populations et à certains moments, il est loin de faire l'unanimité parmi les musulmans. En 1979, alors que des membres de sa famille sont impliqués dans la prise de la Grande Mosquée de la Mecque, il est approché par le prince Turki Al Fayçal, alors chef des services secrets de l'Arabie saoudite (de 1977 à 2001), ambassadeur d'Arabie saoudite à Londres, et fils de l'ancien roi saoudien Fayçal ben Abdel Aziz Al-Saoud (de 1964 à 1975). À l'époque, le régime du shah d'Iran vient d'être renversé par une révolution qui porte à sa tête l'ayatollah Khomeini, tandis que l'URSS envahit l'Afghanistan quelques mois plus tard. L'islamisme commence à devenir une force géopolitique importante, remplaçant peu à peu le marxisme et le panarabisme comme principale idéologie populaire au Moyen-Orient. Réfugié dans les montagnes du Pakistan, il est traqué par Interpol. seule la chaîne qatarie diffuse ses enregistrements vidéo.

## GREFFE DE BRONCHE

## La première mondiale qui sauve le poumon !



Greffer une bronche artificielle à un patient atteint d'un cancer du poumon, c'est la première mondiale grâce à laquelle des médecins français ont pu « sauver » le poumon de ce malade. Une première effectuée en catimini, le 28 octobre 2009 dans un bloc opératoire de l'Hôpital Avicenne (AP-HP) de Bobigny (93). Un an et demi plus tard, le Pr Emmanuel Martinod et son équipe reviennent sur leur intervention réussie. Celle-ci fait aujourd'hui l'objet d'une publication dans une revue de référence : *The Annals of Thoracic Surgery*. « Cette innovation chirurgicale a non seulement permis d'ôter la lésion cancéreuse avec des marges de sécurité importantes, mais aussi d'éviter l'ablation complète du poumon », explique le Pr Martinod. Actuellement, la chirurgie constitue le meilleur traitement des cancers bronchopulmonaires non-métastatiques.

Lorsque la tumeur est située en « périphérie » du poumon, les médecins pratiquent une résection partielle, appelée lobectomie. Elle se limite à retirer un seul des deux ou trois lobes pulmonaires, selon qu'il s'agisse du poumon gauche ou du poumon droit. En revanche, lorsque la tumeur a une localisation centrale, les chirurgiens sont souvent contraints de procéder à l'ablation complète du poumon : il s'agit alors d'une pneumonectomie. C'est une intervention lourde et très invalidante, assortie de surcroît d'un taux de mortalité post-opératoire particulièrement élevé : jusqu'à 26% à 90 jours ! Pour éviter cette intervention, le Pr Martinod et son équipe ont donc tenté la greffe d'une bronche artificielle. Toutes les tentatives réalisées jusque-là s'étaient soldées par des échecs. Les équipes chirurgicales qui s'y sont essayées utilisaient notamment des prothèses spécifiques pour constituer leur matrice. Ils se sont à chaque fois, heurtés à des infections ou à des rejets.

## Les médecins restent prudents

Cette fois-ci, les chirurgiens de l'hôpital Avicenne ont adopté une approche différente. Pour concevoir leur « matrice » à l'architecture tubulaire, ils ont utilisé « du tissu artériel provenant de l'aorte », expliquent-ils. « Nous avons ensuite montré que les cellules bronchiques colonisaient cette matrice, pour reconstituer du tissu bronchique avec ses caractéristiques de surface et de rigidité ». Martinod et son équipe ont alors réalisé « une centaine d'opérations sur un modèle expérimental ». Pour cette première sur un « vrai » patient, le tissu greffé a été renforcé par la mise en place d'une structure métallique interne – un stent – pour assurer la rigidité initiale du greffon. Fort de ce succès, Emmanuel Martinod ne s'enthousiasme cependant pas pour autant. « Nous pensons avoir trouvé la matrice idéale », poursuit-il sobrement. « Mais nous restons très prudents ». Cette équipe française est d'ores et déjà tournée vers une nouvelle étude. Elle vient d'être lancée « sur 20 à 30 patients ».

## Régime Montignac

Il ne s'agit pas de régime, mais de Méthode Montignac. Michel Montignac, cadre supérieur dans l'industrie et ancien obèse, publia en 1986 son premier livre "Comment maigrir en faisant des repas d'affaires" qui se vendit comme des petits pains. Un second, au titre ravageur "Je mange donc je maigris", le rendit célèbre à tout jamais. Principes du régime Montignac Avantages du régime Montignac Inconvénients et dangers du régime Montignac. Ensuite, les titres se multiplièrent, reprenant et améliorant sa méthode au fil des nouvelles découvertes en matière de nutrition. Parallèlement, Michel Montignac développa sa marque et un véritable business de produits alimentaires correspondant à sa méthode devenue incontournable.

## Principes du régime Montignac

Bien que son auteur s'en soit toujours défendu, le régime Montignac repose sur la dissociation des aliments. Dans sa dernière version, il s'agit avant tout d'exclure les aliments qui ont un Index glycémique élevé et de ne pas associer certaines catégories d'éléments nutritionnels lors d'un même repas : la combinaison glucides / lipides est à fuir, de même que celle des protéines animales (viandes, poissons) et des féculents (glucides). En revanche, le mélange protéines / lipides est le bienvenu. Les fruits doivent se manger entre les repas, jamais à la fin.

Le régime Montignac se déroule en deux temps.

-Lors de la première phase, on exclut tous les sucres et produits sucrés, les aliments à index glycémique élevé (la liste est donnée dans les livres), les noix et autres graines. On ne mange pas de la viande, du poisson, de la charcuterie, des oeufs, du fromage en même temps que du pain, des pâtes ou d'autres céréales. Mais on peut consommer des laitages à 0% MG avec du pain intégral (produit Montignac).

On mange à volonté tous les aliments riches en protéines et en lipides (viandes, poissons en sauce, charcuteries, fromages etc.) mais on freine sur les aliments riches en glucides à Index glycémique bas (pain intégral, céréales complètes). On privilégie les "bons" acides gras, comme ceux de l'huile d'olive par exemple.

-Lorsqu'on a bien maigri, on passe à la phase 2, dite de stabilisation.

On continue d'oublier complètement les sucres (toutes les sortes) et les aliments à Index glycémique élevé. Mais on n'a plus à s'astreindre aux combinaisons alimentaires et on peut manger des noix et des graines

## Avantages du régime

Il est parfaitement compatible avec la vie sociale, on peut maigrir en mangeant au restaurant, selon le principe du premier livre. On n'a pas de fringales car on mange à satiété et que l'alimentation est riche en protéines et en fibres. Lors de la première phase, on maigrir très vite, surtout si on est un homme. Quant à la phase 2, il s'agit en fait d'un régime équilibré plus ou moins hypocalorique.

## Inconvénients et dangers

Aucun danger et peu d'inconvénients dans ce régime si ce n'est qu'il faut une bonne connaissance de la composition des aliments. Mais les livres sont là pour donner toutes les explications. Si l'on observe bien la phase 2, on doit éviter une repri-

## DIÉTÉTIQUE

## Les 6 régimes à la loupe

(suite et fin)



se de poids et la perspective des kilos yo-yo. Si l'on se contente de la phase 1, ça n'est alors pas le cas.

## Régime Weight Watchers

Le Régime Weight Watchers est certainement le régime le plus célèbre du monde. Il remonte aux années 60 quand sa créatrice, Jean Nidetch, une femme trop grosse, réunissait des copines chez elle pour discuter de leur régime. Elle en fit carrément une entreprise, en 1963, soutenue par des médecins. Ayant perdu 32 kg, elle était la preuve vivante de l'efficacité de sa méthode. Le Régime Weight Watchers a débarqué en France en 1973 et il est présent dans de nombreux pays. Weight Watchers est partout une entreprise fructueuse qui publie aussi beaucoup de livres de recettes et a sa propre gamme de produits alimentaires hypocaloriques.

## Principes du régime Weight Watchers

Le régime Weight Watchers est une méthode d'amaigrissement qui repose à la fois sur le régime (hypocalorique et équilibré où aucun aliment n'a jamais été interdit mais où tous sont comptabilisés) et sur la communication grâce à des réunions hebdomadaires avec d'autres personnes. Ces réunions au cours desquelles on se pèse et on échange ses victoires et ses déboires sont menées par une animatrice qui est obligatoirement une ancienne Weight Watchers amincie, preuve, tout comme Jean Nidetch, de l'efficacité de la méthode. La méthode Weight Watchers a évolué au fil des années, intégrant intelligemment l'évolution de la nutrition et de la société. La dernière mouture appelée "ProPoints" peut se suivre aussi bien avec des réunions classiques que sur Internet. Un budget personnalisé de ProPoints est attribué lors de l'inscription après un bref bilan (sexe, taille, poids, âge, objectif). Les unités ProPoints sont calculées en fonction des protéines, lipides, glucides et fibres d'une impressionnante liste d'aliments (12.000) en tenant compte de l'action dynamique spécifique des trois premiers. Il y a aussi un indice de satiété pour chaque aliment assorti d'informations sur sa composition nutritionnelle. C'est vraiment très perfectionné. Weight Watchers

s'occupe aussi d'éduquer (comprendre pourquoi on a grossi, accepter de ne pas maigrir trop vite), de modifier les habitudes alimentaires et celles de vie en encourageant vivement l'activité physique. Le service Recherche et Développement de Weight Watchers emploie des médecins et des diététiciens. En dehors des réunions ou du suivi sur Internet, il existe aussi une Hot Line Weight Watchers où l'on peut poser toutes les questions que l'on veut.

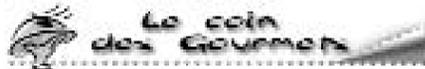
## Les avantages

Le régime Weight Watchers est très efficace. Il se pratique facilement, partout et en toutes circonstances car le système de points lui donne une grande flexibilité d'autant plus que les conseils et les astuces ne manquent pas. Impossible de tomber dans la monotonie puisqu'aucun aliment n'est interdit et qu'il existe des milliers de recettes de cuisine de toute sortes. Si on n'a pas le temps d'en faire, on peut acheter les plats Weight Watchers qui sont largement distribués dans les hypermarchés. Mais la cuisine maison est vivement encouragée, ce qui est une excellente chose. Grâce aux réunions ou aux communautés virtuelles, on ne maigrir pas seul dans son coin, on échange, on est soutenu. Si l'on applique bien la méthode Weight Watchers, on maigrir de façon durable sans risque de tomber dans la spirale des kilos yo-yo.

## Les inconvénients

Il n'y a absolument aucun danger à suivre le Régime Weight Watchers. Pour certains, l'inconvénient principal réside dans les réunions obligatoires : les horaires, les lieux ne sont pas forcément pratiques ou adaptés. Et pour peu qu'on soit individualiste, on n'a pas vraiment envie d'exhiber ses kilos et ses problèmes. On peut alors se rabattre sur Weight Watchers en ligne mais encore faut-il être "branché" Internet, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Mais on peut aussi opter pour une formule d'entretiens individuels qui est forcément plus cher. En effet, un autre inconvénient peut être le prix qui est d'autant plus élevé que l'on a beaucoup de kilos à perdre puisque l'abonnement est mensuel. Weight Watchers est avant tout une entreprise commerciale.

S. H.



### Chaussons au fromage



#### Ingrédients :

500 g de pâte feuilletée  
200 g de fromage blanc  
180 g de gruyère  
3 œufs + 1 jaune  
3 c. à s. de fines herbes (persil, thym)  
3 c. à s. de crème fraîche  
Sel et poivre

#### Préparation :

Étaler la pâte et découper des ronds avec un verre ou autre. Mélanger le fromage blanc, les 3 œufs, puis ajouter la crème, le gruyère râpé et les fines herbes. Bien remuer puis saler et poivrer. Placer la pâte dans le moule à chausson. Déposer au centre un peu de préparation au fromage. Refermer le moule et presser pour former le chausson.

Sortir délicatement le chausson du moule, déposer chaque chausson sur la plaque du four beurrée et les badigeonner avec le jaune d'œuf. Mettre la plaque au four et laisser cuire 20 mn environ.

### Financiers aux amandes



#### Ingrédients :

150 de sucre glace  
60 g de farine  
100 g de beurre  
90 g de poudre amande  
100 g d'amandes effilées  
4 blancs d'œufs

#### Préparation :

Préchauffer votre four thermostat 6 (200°C). Dans un récipient, incorporer la farine, le sucre glace, la poudre d'amande et une pincée de sel. Faire fondre le beurre et monter les 4 blancs d'œufs en neige. Ajouter le beurre fondu et les blancs en neige à la préparation en remuant de façon continue. Verser la pâte jusqu'aux 3/4 des moules, pour éviter le débordement des financiers et enfourner le tout pendant 15 minutes en surveillant la cuisson. Quelques minutes avant la fin de la cuisson, saupoudrer les financiers d'amandes effilées.

Sortir les financiers du four et les laisser refroidir avant de les démouler.

## TRAVAIL DE LA TERRE

# Jardiner en gardant de belles mains

*On peut aimer jardiner sans pour autant afficher des mains desséchées aux ongles peu soignés ; il faut à tout prix les préserver des épines, entailles, crevasses et autres morsures du temps.*

#### Les crevasses aux mains sont souvent douloureuses et difficiles à soigner :

Voici une préparation qui vous aidera à retrouver des mains douces. Dans un bol, mélangez deux cuillères à soupe d'huile d'olive et deux cuillères d'argile en poudre. Ajoutez une cuillère d'eau. Mélangez et appliquez cette pâte sur les crevasses. Laissez reposer pendant environ une demi-heure puis rincez à l'eau. Appliquée une fois par semaine, cette préparation aidera vos

mains à affronter les rigueurs de l'hiver.

Mais le port de gants est la meilleure solution afin de préserver la beauté des mains quand vous jardinez.

#### Des gants prévus pour chaque usage :

Pour les petits ou gros travaux, pour la taille des rosiers, pour le binage et le sciage, contre le froid ou l'humidité... de quoi nous laisser perplexes et médusés devant un rayon aussi détaillé ; sans compter que la découpe, souvent mixte, ajoutée à la mauvaise qualité du tissu nous fait des doigts tellement gros et empesés, que tout travail précis devient impossible.

#### Choisir des gants de qualité :

Il est préférable, dans tous les cas, de n'avoir qu'une seule paire de gants (même si 2 c'est mieux), mais de qualité ; choisissez-les en cuir, assez épais pour protéger les mains, mais souples et bien ajustés pour faire un travail précis. Ne les prenez pas trop courts, un gant qui remonte sur l'avant-bras



protège vos poignets et les manches des vêtements. Vous avez un grand choix et des prix qui vont de pair avec la qualité.

#### Se vacciner contre le tétanos :

Enfin, si vous travaillez souvent au jardin les mains nues, pensez à vous faire vacciner contre le tétanos ou à faire votre rappel ; le rappel, c'est tous les 10 ans, et passé ce délai, il faut tout refaire.

## AU JARDIN

### A faire au mois de mars

Le mois de mars nous rapproche du soleil et des beaux jours. C'est le meilleur moment pour s'occuper de votre jardin et le préparer pour l'été. Mais pas de précipitation ! En cas de temps froid ou humide, il vaut mieux patienter quelques jours.

#### Bêchez, binez, ratissez...

Commencez les gros travaux de labour pour préparer les emplacements destinés à vos semis et plantations. Epandez du compost bien mûr dans les massifs et les plates-bandes. Si besoin est, réalisez un amendement pour améliorer les qualités physiques et corriger l'acidité du sol. Taillez ensuite haies et arbustes. Faites cependant attention à ne pas enlever leur protection hivernale, éliminez les bois

morts et rabattez au ras du sol les arbustes à floraison estivale. Les arbres pleins de verglas et de neige devront être secoués ; ainsi les branches ne casseront pas.

#### Tailler les rosiers :

Le début du mois de mars est également le moment idéal pour la taille des rosiers. Utilisez un sécateur bien aiguisé et propre pour faire des coupes nettes. Vous éviterez ainsi les infections et les maladies. Désherbez, bêchez et fertilisez le sol. Retirez ensuite tous les cailloux que la pluie a fait apparaître et enlevez les mauvaises herbes par un ratissage plus profond.



## A S T U C E S

#### Faire fleurir un cactus :



Après une période de repos en hiver, pour que votre cactus reflorie, apportez-lui de l'engrais spécial cactée au démarrage de la végétation, puis régulièrement tous les 15 jours.

#### Avoir de beaux géraniums :



Arrosez la terre avec de l'eau à laquelle vous aurez ajouté une ou deux gouttes de lait. L'eau avec laquelle vous rincez contenant de laits vides est très efficace.

#### Que faire lorsqu'un cactus pousse en longueur et se déforme...



L'étiollement est dû à un manque de lumière ; rapprochez donc vos cactus des fenêtres. En fait, il y a inadéquation entre la chaleur et le trop peu de lumière.

#### ...les feuilles d'un calathéa brunissent ?



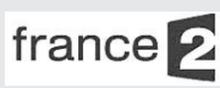
Le brunissement des bords des feuilles indique un air trop sec. Créez une ambiance humide par vaporisation ou en plaçant une soucoupe d'eau remplie de billes d'argile.



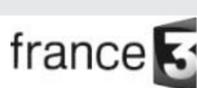
## PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:00 Boule et Bill  
06:10 Boule et Bill  
06:15 Boule et Bill  
06:20 Boule et Bill  
06:30 Tfoù  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:15 Camping paradis  
11:00 Météo  
11:05 Las Vegas  
11:50 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 Au-delà de la vérité  
16:45 Brothers & Sisters  
17:35 Ghost Whisperer  
18:25 Une famille en or  
19:05 Le juste prix  
19:50 Ma plus belle histoire  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:39 Instants d'émotion  
20:40 Météo  
20:43 Météo des neiges  
20:45 Section de recherches  
21:40 Section de recherches  
22:40 Section de recherches  
23:45 Esprits criminels  
00:35 Esprits criminels  
01:30 Reportages  
02:40 Sept à huit  
03:40 Tous ensemble



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:50 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Soyons clairs  
12:58 Météo  
13:00 Journal  
13:48 Météo  
13:50 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:20 Le Renard  
17:10 Paris sportifs  
17:20 En toutes lettres  
17:55 CD'aujourd'hui  
18:00 On n'demande qu'à en rire  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:50 Météo  
19:53 Météo des neiges  
19:55 Image du jour  
19:57 Soyons clairs  
20:00 Journal  
20:35 Envoyé spécial  
22:45 Ma maison de A à Z  
22:50 Infrarouge  
22:51 Dans le secret  
23:40 Krachs  
01:05 Dans quelle éta-gère  
01:10 Journal de la nuit



06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:35 Ludo vacances  
10:15 C'est pas sorcier  
10:50 Midi en France  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13 : Titres et météo  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 12/13 Météo  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Midi en France  
13:45 En course sur France 3  
14:00 Keno  
14:05 Inspecteur Derrick  
14:55 Questions au gouvernement  
16:00 Sénat info  
16:15 Paris - Nice  
17:15 Culturebox  
17:25 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:35 Météo des neiges  
18:40 19/20 Edition nationale  
19:25 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Comprendre la route  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Cliffhanger  
22:25 Une histoire épique  
22:30 Soir 3  
23:00 Ce soir (ou jamais !)  
00:25 Tout le sport  
00:30 Le match des experts  
00:55 Vie privée, vie publique  
02:10 Soir 3  
02:35 Plus belle la vie



06:00 M6 Music  
07:00 Météo  
07:05 M6 clips  
07:20 Disney Kid Club  
08:15 M6 Kid  
09:00 Météo  
09:05 M6 boutique  
10:10 Météo  
10:15 Wildfire : La passion  
11:00 Desperate Housewives  
11:45 Desperate Housewives  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 En détresse  
15:45 S'il suffisait d'aimer  
17:40 Un dîner presque parfait  
18:45 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 The Good Wife  
21:35 The Good Wife  
22:25 The Good Wife  
23:15 The Good Wife  
23:55 The Good Wife  
00:45 Zone interdite  
02:25 Météo  
02:30 M6 Music  
03:05 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 La traversée de l'Atlantique  
20:40 Se souvenir des belles choses  
22:25 Hip-hop, le monde est à vous  
23:50 Tracks  
00:45 Sauna  
02:05 La chambre d'hôtel  
03:30 Nos années 70, la tête dans les nuages



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Daouriat El-Dafadie  
10h30 : Siraa El-mal  
11h15 : Hadi Biladi  
12h05 : Firqat el hawasse  
12h35 : Mochahid Min Aâlem  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Hayati Aâdab  
15h00 : Azizi al-mouchahid  
16h30 : Ahlam Joneghom  
16h50 : El-Moustahlik.  
17h30 : Dounia El-Toyourn  
18h00 : Journal télévisé  
18h20 : Maâlem Atariya.  
18h50 : El-Moufid  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : Hiwar El Sâa  
21h45 : Dr House. (Saison 3)  
23h00 : Master sport  
00h00 : Journal télévisé

## PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:00 Boule et Bill  
06:10 Boule et Bill  
06:15 Boule et Bill  
06:20 Boule et Bill  
06:30 Tfoù  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:15 La grève des femmes  
11:00 Météo  
11:05 Las Vegas  
11:50 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Météo  
13:50 Trafic info  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 La vérité à tout prix  
16:45 Brothers & Sisters  
17:35 Ghost Whisperer  
18:25 Une famille en or  
19:05 Le juste prix  
19:50 Là où je t'emmènerai  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Ce soir on dîne ailleurs  
20:38 Courses et paris du jour  
20:39 Météo  
20:40 Trafic info  
20:45 Dans l'oeil des Enfoirés  
23:25 Les Restos du Coeur  
00:35 Link, la vie en face



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:00 Point route  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
10:00 C'est au programme  
10:55 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Soyons clairs  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:55 Consomag  
13:56 Euromillions  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:15 Le Renard  
17:10 Paris sportifs  
17:15 Point route  
17:20 En toutes lettres  
17:50 CD'aujourd'hui  
17:55 On n'demande qu'à en rire  
18:50 Point route  
18:55 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Image du jour  
19:51 Euromillions  
19:55 Emission de solutions  
20:00 Journal  
20:35 Boulevard du Palais  
22:10 Avocats & associés  
23:03 Euromillions  
23:05 Ma maison de A à Z



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:35 Ludo vacances  
10:15 C'est pas sorcier  
10:50 Midi en France  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13 : Titres et météo  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Midi en France  
13:45 En course sur France 3  
14:00 Keno  
14:05 Nous nous sommes tant aimé  
14:40 Maigret voit rouge  
16:10 Paris - Nice  
17:15 Culturebox  
17:25 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:35 Météo des neiges  
18:40 19/20 Edition nationale  
19:25 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Comprendre la route  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Thalassa  
22:25 Une histoire épique  
22:30 Soir 3  
22:55 Vie privée, vie publique,  
00:10 Tout le sport  
00:15 Toute la musique qu'ils aiment  
00:16 Gala de Berlin  
02:00 Soir 3



06:00 M6 Music  
07:00 Météo  
07:05 M6 clips  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:15 M6 Kid moustache»  
09:00 Météo  
09:05 M6 boutique  
10:10 Météo  
10:15 Wildfire  
11:00 Desperate Housewives  
11:45 Desperate Housewives  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Un amour sous couverture  
15:45 La saveur du grand amour  
17:40 Un dîner presque parfait  
18:45 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 N.C.I.S.  
21:35 N.C.I.S.  
22:25 N.C.I.S.  
23:15 Nip/Tuck  
00:05 Nip/Tuck  
00:50 Earl : Le croque-mitaine  
01:15 Earl  
01:40 Météo  
01:50 M6 Music  
02:20 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 La traversée  
20:40 Amigo, la fin d'un voyage  
22:10 Biomimétisme  
23:05 Les bouddhas géants  
00:40 Court-circuit  
00:41 L'poney à Conney  
00:46 Fidélité de matelot  
00:56 Le chaperon voit rouge  
01:05 Rosa Rosa  
01:30 Elisa  
03:30 Les dessous ont une histoire



09h30 : Keid e'zaman  
10h10 : Assrar moutawalia  
10h35 : Alf soual (18)  
11h00 : Algérie, génies des lieux  
11h25 : Rawaat el khelq  
12h00 : Journal en français +météo  
12h30 : Assr El Khoulafe  
13h30 : Prière du vendredi  
14h00 : Qeyame islamia (26)  
14h20 : Boudjamaâ El Ankis  
14h45 : Ya chari dala  
16h35 : Asyade el quoa (27)  
17h00 : Mouharib el dawama  
17h25 : El daredj el mouqana'e  
18h00 : Journal en amazigh  
18h20 : Keid e'zaman (06)  
19h00 : Journal en français +météo  
19h30 : visite "Médéa"  
20h00 : Journal en arabe  
20h45 : Danger route  
21h10 : Football



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78  
Bureau régional de Béjaïa : Cité des  
600-Logements Bt B03 Ihaddadene-  
Béjaïa - Tel/Fax : 034.21.56.13.

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16  
CCP : 37 22 55 clé 54  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Vers un diagnostic prénatal fiable et sans risques des trisomies ?

*Non invasive et annoncée comme fiable à 100 %, une nouvelle méthode de diagnostic prénatal de la trisomie 21 semble être idéale et pourrait se généraliser dans les prochaines années. Des procédés similaires pourraient permettre de rechercher d'autres anomalies chromosomiques, le tout sans aucun risque pour l'enfant.*

Détecter les maladies génétiques du fœtus avant sa naissance, c'est l'objectif de tous les obstétriciens. C'est aujourd'hui déjà possible grâce à la technique d'amniocentèse qui consiste à prélever du liquide amniotique à l'aide d'une grosse seringue afin de réaliser le caryotype de l'enfant. Mais cette technique, fiable à 99 %, n'est pas sans risque pour l'enfant, et peut conduire à une fausse couche. Le choix pour les parents se résume à risquer de perdre un enfant en bonne santé ou à ne détecter une éventuelle maladie qu'à l'accouchement.

Des méthodes non invasives de recherche d'une des anomalies chromosomiques comme la trisomie 21 existent déjà, notamment la recherche de signes typiques sur les échographies (clarté nucale, absence de l'os propre du nez) ou dans le sang maternel (les taux de certaines hormones : HCG...), mais ne sont pas suffisamment fiables. Or, la trisomie 21 constitue l'un des risques les plus courants puisqu'il touche 1 enfant sur 700 naissances, et même davantage (jusqu'à 1 bébé sur 50) si l'âge de la mère dépasse 40 ans. Il est donc essentiel de pouvoir la diagnostiquer sans ambiguïté et surtout sans risque.

### De l'ADN fœtal dans le sang maternel

La preuve de la présence d'ADN fœtal dans le sang maternel avait permis aux scientifiques d'imaginer de nouvelles méthodes. Ainsi, il



avait récemment pu être montré qu'une simple prise de sang de la future mère pouvait permettre d'identifier spécifiquement l'ADN fœtal et de le séquencer dans son intégralité. Bien qu'efficace, cette méthode était bien trop coûteuse en temps et en énergie pour être démocratisée.

Des chercheurs du Cyprus Institute of Neurology and Genetics, basé à Nicosie à Chypre, ont mis au point une nouvelle méthode qui répond à tous les critères et qui semble donc idéale. En effet, selon les résultats publiés dans la revue *Nature Medicine*, les tests effectués sur 80 femmes enceintes (entre 11 et 14 semaines) ont permis de détecter la présence ou l'absence d'une trisomie 21 chez le fœtus, avec 100 % de réussite.

La stratégie proposée consiste à rechercher l'ADN fœtal, noyé parmi de grandes quantités d'ADN maternel dans le sang, en tirant profit de sa particularité : la présence de grandes quantités de méthylations. En effet, cette modification de l'ADN, qui permet de moduler l'expression des gènes, peut être recherchée à l'aide d'une technique déjà bien connue, l'immunoprécipitation de la chromatine. Cette technique permet d'extraire certaines séquences d'ADN à l'aide d'anticorps spécifiques, comme ici, avec des anticorps qui ciblent la 5-méthylcytidine (la base azotée cyti-

dine qui porte la méthylation), et qui permettent donc d'enrichir l'échantillon en ADN fœtal.

### La généralisation semble possible et rapide

Il ne reste plus qu'à estimer la quantité de chromosomes 21 grâce à une seconde méthode couramment utilisée par les biologistes : la PCR quantitative en temps réel. Elle consiste en une multiplication exponentielle de séquences connues d'ADN, comme celles portées par le chromosome 21. Plus il y a d'ADN au départ de la réaction, plus l'amplification sera rapide et atteindra un seuil rapidement. C'est en comparant la rapidité d'amplification des séquences du chromosome 21 (huit séquences différentes) par rapport aux autres chromosomes, et grâce à des analyses statistiques, que l'on peut déduire la présence d'un éventuel chromosome surnuméraire.

Ces deux procédés biologiques sont déjà couramment utilisés dans la majorité des laboratoires et pourraient donc être facilement mis en place dans le cadre de diagnostics prénataux. Car bien qu'elle n'ait été utilisée que pour la détection de la trisomie 21, cette méthode pourrait également montrer une efficacité dans la recherche d'autres aneuploïdies (des chromosomes 13, 18, X, Y) comme le précisent les auteurs de l'article.

## Une maison volante inspirée du film "Là-Haut"



En association avec National Geographic, des scientifiques ont recréé la maison volante du film d'animation "Là-Haut". Attachée à des ballons multicolores, elle s'est envolée samedi dernier d'une piste privée de Los Angeles.

C'est un aéronef extraordinaire qui s'est envolé samedi dernier à l'aube dans le ciel de Los Angeles aux Etats-Unis : une maison volante attachée à des ballons multicolores. Plus précisément, la maison volante, celle imaginée par les studios Pixar dans le film d'animation "Là-Haut". Une équipe composée de scientifiques et d'ingénieurs a, en effet, décidé de s'inspirer de la magie du film pour une série de la chaîne National Geographic baptisée "How hard can it be?".

D'une dimension de 5 mètres sur 5, la maison a entièrement été fabriquée en version "allégée", sur le modèle de celle de Carl Fredrickson, petit retraité de 78 ans et héros du film. Puis elle a été attachée à 300 ballons-sondes multicolores d'environ 2,5 mètres de diamètre, afin qu'elle puisse s'élever dans les airs. Ainsi équipé, l'aéronef mesurait plus de 30 mètres de hauteur et a décollé d'une piste privée sous l'oeil des scientifiques, ingénieurs, de deux pilotes de ballons et des caméras de la chaîne. Une fois lancée, la maison a atteint une altitude de plus de 3.000 mètres et a volé pendant environ 1 heure, décrochant alors un record mondial : celui du vol du plus grand nombre de ballons.

## La supraconductivité par l'alcool



En immergeant des composés à base de fer dans des boissons alcoolisées, des chercheurs ont réussi à les rendre supraconducteurs. Les scientifiques de l'Institut national des sciences des matériaux (NIMS), au Japon, ont constaté que l'immersion de pastilles composées, en partie, de fer dans des boissons alcoolisées chauffées pendant 24 heures, accroît considérable-

ment leur capacité supraconductrice. Ce type de pastille devient également supraconducteur après avoir été exposé à l'air libre, mais ce processus prend plusieurs mois. Cette étude, publiée dans le journal de l'Institute of Physics, démontre que la supraconductivité peut être induite en une seule journée. Les matériaux supraconducteurs ont la faculté de laisser passer le courant électrique sans opposer de résistance. Ils sont utilisés dans une grande variété de technologies de pointe : appareils médicaux, accélérateurs de particules, stockage d'énergie. Le développement de matériaux supraconducteurs fait l'objet de recherches intensives actuellement. L'équipe japonaise a donc utilisé des pastilles ferreuses qui ont été plongées dans des bains de boissons alcoolisées (vin rouge, saké ou whisky) chauffées à 70°C pendant 24 heures puis testées. C'est le vin rouge qui a permis d'induire les meilleures propriétés supraconductrices. Cependant, d'autres boissons au même degré d'alcool n'ont pas pu reproduire les mêmes résultats. Les auteurs estiment que ce n'est donc peut-être pas l'alcool mais un autre composé présent dans les breuvages qui provoque cet effet. De toute façon, le mécanisme physique en action reste largement inconnu même si les chercheurs suggèrent que la supraconductivité est causée par l'insertion de particules chargées électriquement dans les couches de la pastille. Une autre hypothèse est que l'alcool contribue à l'apport d'oxygène dans l'échantillon ce qui induit ces propriétés. Des analyses de ce processus se poursuivent toujours au laboratoire du NIMS. En détaillant la structure des composés des différents alcools, les chercheurs espèrent mieux définir l'agent causal de cette surprenante transformation.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## DÉFIBRILLATEUR

Invention de James Rand

Secteur Appareils

Date 1947



*Pour que le sang circule efficacement dans l'organisme, les muscles cardiaques doivent se contracter au même moment. Il arrive parfois, suite à une maladie ou à un accident, qu'une partie de ces muscles n'arrivent plus à se coordonner. Dans ces cas-là, le cœur n'est plus capable d'envoyer suffisamment de sang dans les artères. C'est ce qu'on appelle la fibrillation. Un signal électrique, suffisamment bien calibré et envoyé au bon endroit, peut dans certains cas remettre les muscles du cœur en état. En 1947, le médecin américain Claude Beck réussit la première défibrillation – à cœur ouvert – sur un garçon de quatorze ans qui venait de subir une opération. L'appareil avait été fabriqué par un ami à lui, James Rand. Le premier défibrillateur suffisamment puissant pour être efficace sans avoir à opérer fut mis au point par le Dr. Zoll en 1956.*

*Aujourd'hui, il existe des défibrillateurs automatiques, qui analysent le rythme cardiaque et délivrent une décharge adéquate en cas de fibrillation. Ce type d'appareil peut être utilisé sans formation médicale.*

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 5h14	Fadjr : 5h33	Fadjr : 5h52
Dohr : 12h40	Dohr : 12h59	Dohr : 13h16
Asr : 15h59	Asr : 16h18	Asr : 16h37
Maghreb : 18h32	Maghreb : 18h51	Maghreb : 19h09
Icha : 19h56	Icha : 20h14	Icha : 20h31

## TIZI-OUZOU Deux meurtriers arrêtés

Dans le cadre de leurs activités, les services de police de la brigade de recherches et d'investigations de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont arrêté, au village de Timizart Loghbar (commune de Tizi-Ouzou) le dénommé A. H. Ce dernier est l'auteur du meurtre commis sur la personne de son cousin A. M., âgé de 41 ans. Le meurtrier est âgé, quant à lui, de 27 ans. Les forces de sécurité ont récupéré l'arme du crime (un poignard). Cette affaire s'est déroulée suite à une rixe qui a éclaté le 4 mars en cours entre des membres de la même famille. La bagarre a occasionné des blessures de part et d'autre ainsi que l'évacuation de A. M. au service des urgences médico-chirurgicales du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. C'est au niveau de l'hôpital que la victime a rendu l'âme des suites de ses blessures.

La police a précisé hier qu'une procédure judiciaire a été instruite dans ce cadre pour homicide volontaire. Présenté devant le parquet de Tizi-Ouzou avant-hier, le nommé A. H. a été placé en détention préventive. Quant à A. B. (61 ans) et A. I. (27 ans), ils ont été mis sous contrôle judiciaire. Les autres membres de la famille : A. A., A. H., A. N., A. S., A. K. et S. A. ont été entendus à titre de témoins.

Par ailleurs, la police a identifié et arrêté l'auteur du crime commis le 2 mars dernier au village Aït Mesbah, commune d'Ath Douala ayant coûté la vie au nommé H. L. âgé de 52 ans. Ce dernier a été assassiné d'un coup de bêche au cou. L'origine de l'affaire, selon la police, serait un différend familial entre la victime, en instance de divorce, et sa belle-famille, ce qui a poussé l'auteur, qui n'est autre que le beau-frère, à réagir violemment. Présenté devant le parquet de Tizi-Ouzou, avant-hier, l'auteur du meurtre a été placé en détention préventive.

L. B.

## ACCIDENT DE LA ROUTE À MOSTAGANEM Deux morts et quatre blessés

Deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées, dont deux grièvement, dans un accident de la circulation survenu, dans la nuit de mardi à mercredi, sur la RN 23 reliant Mostaganem à Mesra, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Les dépouilles des deux victimes- 35 et 43 ans - de cette tragédie survenue à la suite d'une collision entre un taxi et un véhicule touristique, ont été transportées vers la morgue de l'hôpital Che-Guevara de Mostaganem, a précisé la même source.

Les blessés ont été transférés vers le service des urgences de Hai Tijditt après avoir reçu les premiers soins sur place, a-t-on ajouté.

SELON LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ALGÉRO-FRANÇAISE

## Les entreprises françaises "n'ont pas peur" du marché algérien

Les entreprises françaises "n'ont pas peur" de venir investir en Algérie, a affirmé hier à Alger le président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), Jean-Marie Pinel, qui s'attend à un "fort développement" prochainement du marché algérien.

**J**e crois profondément au marché algérien, c'est un marché très porteur qui va fortement se développer", a-t-il déclaré à l'APS.

Les entreprises françaises ne sont pas "frileuses" vis à vis du marché algérien, affirme-t-il, avant de souligner "l'implantation de beaucoup d'industriels français en Algérie, assurant une trentaine de milliers d'emplois". Pour M. Pinel, également P-dg du cabinet d'audit et de conseil financier "KPMG-Algérie", "l'Algérie a une carte à jouer pour l'exploitation de son fort potentiel intellectuel, notamment dans les hautes et nouvelles technologies", un domaine qui "intéresse beaucoup" les opérateurs français, selon lui, d'autant que "c'est un marché quasi saturé" en France, selon lui.

Et c'est surtout dans ce segment que la toute fraîche CCIAF (agrée le 21 février dernier) compte intervenir pour encourager des partenariats algéro-français dans les domaines de l'innovation et de la création, selon M. Pinel. "Les pouvoirs algériens souhaitent moins de commerce et plus d'industrie et c'est notre stratégie. Nous souhaitons vivement créer des ponts entre les com-

**BORDJ MÉNAÏEL (BOUMERDÈS)**

## L'émir de sériate el Qods éliminé

PAR TAHAR OUNES

Les soldats de l'ANP ont réussi à mettre hors d'état de nuire, dans l'après-midi d'avant-hier, un émir de l'ex-GSPC, aux alentours de la commune de Bordj Ménaïel, à 45 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. Il s'agit, selon nos sources, de B. Mourad alias Abou Tourab, l'émir de sériate el Qods de Bordj Ménaïel, âgé d'une trentaine d'années ayant rejoint le maquis à la fin des années 90. Agissant sur des informations faisant état de sa présence dans les environs de Bordj Ménaïel, les forces de l'ANP ont tendu une embuscade et ont pu le neutraliser après un bref échange de coups de feu. Il est



Session de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française.

munautés d'affaires française et algérienne et les aider à réaliser des partenariats", dit-il.

Il a indiqué que le Forum algéro-français, prévu les 29, 30 et 31 mai prochain à Alger permettra de booster davantage le partenariat entre les deux pays. Estimant que la formation est un passage obligé pour arriver à ce genre de coopération, il a estimé que "la formation, pour moi, ce sont deux choses : l'école et l'expérience professionnelle, mais avec 5 % seulement d'économie hors-hydrocarbures, les Algériens n'ont pas vraiment l'occasion de diversifier leurs expériences industrielles". La chambre va "immédiatement" s'engager dans le développement de la formation professionnelle en Algérie, a-t-il promis. Invité à s'exprimer sur les contraintes que rencontrent les investisseurs français déjà installés en Algérie, M. Pinel a notamment évoqué "l'instabilité législative". "Il faut stabiliser la législation car si en change trop souvent les lois on désoriente l'investisseur et on le pousse à adopter une attitude prudente", a-t-il soutenu. Quant aux

problèmes liés à la bureaucratie et au foncier, il dira que "l'administration algérienne n'est souvent pas plus bureaucrate que l'administration française" et que le foncier en Algérie "était plus accessible grâce aux nouvelles autoroutes". Evoquant la disposition des 49-51% pour la répartition du capital entre partenaires nationaux et étrangers, il a relevé que "ça ne facilite pas (les partenariats) mais il faut du temps pour savoir si les choses vont bien se passer". Il a, à titre d'exemple, suggéré le recours, dans le cadre d'un partenariat, à un "actionnaire de confiance" qui, en prenant 2 ou 3% du capital, ferait "l'arbitre" entre les deux partenaires et prendra ainsi "le soin d'équilibrer les rapports entre eux".

M. Pinel a également fait remarquer que "beaucoup de projets étrangers industriels lourds et moins lourds vont se faire en Algérie avec les 49-51%". La France est le quatrième client de l'Algérie, et son premier fournisseur avec des importations qui ont augmenté de plus de 238% entre 2002 et 2009, passant de 2,6 milliards de dollars (MDS USD) à plus de 6 MDS USD. Les exportations algériennes vers la France, avaient à leur tour, progressé de 2,4 MDS USD en 2002 à 4,6 milliards de dollars en 2010.

Mais en dehors du commerce, les IDE français, hors hydrocarbures, restent concentrés dans les services, un secteur à faible risque avec un retour sur investissement relativement rapide.

APS

## Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

AVEC POUR THÈME «REPTILES»

## Emission d'un nouveau timbre

La direction générale d'Algérie Poste (AP) procédera, au cours du mois en cours, à l'émission de deux timbres-poste à 15 DA chacun, ayant pour thème "Reptiles", a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué. La vente anticipée aura lieu le dimanche 13 et le lundi 14 mars 2011 dans les 48 recettes principales d'Algérie Poste situées aux chefs-lieux de wilaya et les recettes principales d'Alger 1<sup>er</sup>-novembre, Hussein-Dey, Chéraga, Ben Aknoun et Rouiba, a précisé le communiqué. La vente générale aura lieu mardi 15 mars 2011 dans tous les bureaux de poste, selon la même source. Une enveloppe philatélique du 1<sup>er</sup> jour à 7 DA, affranchie à 30 DA, sera mise en vente avec oblitération "1<sup>er</sup> jour illustrée", ajoute le communiqué.